

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérelles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 2 mois 3 mois 1 an
 Suisse Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
 Étranger 2 50 7 — 10 — 20 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

ANNONCES
 BUREAU DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGELÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	à la ligne
La Suisse	20 »	ou
L'Étranger	25 »	son espace
Résistance	50 »	

H. V. V.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Autour d'Ypres, effort allemand pour regagner le terrain perdu. En Pologne, la retraite russe s'accroît.

Une lacune frappe dans le bulletin allemand sur les opérations de la journée du 17 dans l'ouest : il ne dit rien de la situation autour d'Ypres. On peut déduire de ce silence que les combats des derniers jours autour de ce point n'ont pas été heureux pour les armes allemandes. L'avance des alliés vers Roulers doit donc être considérée comme acquise.

Le communiqué allemand conteste, par contre, le succès des attaques françaises à Neuport et dans la région Béthune-Arras-Amiens. Il dit que la situation à l'embouchure de l'Yser est favorable aux Allemands et que, sur la Somme, l'offensive française a été repoussée avec pertes.

Hier, vendredi, les Allemands ont cherché à regagner le terrain perdu au sud-est d'Ypres, le long de la route d'Ypres à Menin. Ils ont fait deux fortes contre-attaques, qui ont échoué, d'après le communiqué français.

Mais, succès ou insuccès, tous ces combats, si sanglants, ne paraissent pas encore constituer cette action poussée à fond qu'on attend, d'une part ou de l'autre, depuis si longtemps.

Le communiqué russe arrivé par les dépêches d'hier témoigne qu'on sait bien, à Péterhof, bonne mine à mauvais jeu. Aucune allusion aux dangers de la situation en Pologne. Ils deviennent, cependant, de plus en plus apparents. Tandis que l'aile droite russe se rappele derrière la Bzouza sur Varsovie, afin d'y trouver un solide appui qui garantisse le flanc de toute l'armée, le centre bat en retraite sur la Pilitza ; il n'a pu se tenir à Petrokof, qui a été enlevé par les Austro-Allemands. Au sud de Petrokof, les positions de Novo-Radomsk ont été évacuées également et la ligne russe, débâchant de trente kilomètres, est déjà derrière la Pilitza ; Gennemi, qui est sur ses talons, est arrivé lui-même sur la rivière et il annonce qu'il a emporté Przedborz, à 40 kilomètres au sud-est de Petrokof. Au sud, l'effort des Autrichiens tend à rejeter les Russes sur la Vistule. Les Russes se cramponnent aux premiers contreforts des Carpates afin de se garder libre la route de Tarnof-Rzeszof-Jaroslaf, qui est leur ligne d'étapes et de retraite.

En somme, les Allemands et les Autrichiens dessinent sur le pourtour des armées russes une vaste tenaille, dont la mâchoire nord essaye de mordre sur leurs lignes de communications avec Varsovie et dont la mâchoire sud tente la même opération sur leur route de retraite vers la San et la Galicie orientale.

Les Russes ont besoin de tout le génie de leurs chefs et de toute la force de résistance de leurs armées pour se garder ces deux portes de salut : Varsovie et Jaroslaf. Ils y réussiront, croyons-nous. Ils feront tout pour couvrir Varsovie ; et, quant à Jaroslaf, l'armée d'investissement de Przemysl doit déjà être occupée beaucoup moins au siège effectif de la place qu'à tendre la main aux forces qui contiennent la poussée autrichienne le long des Carpates.

Cracovie, si menacé un moment, se réveille de son cauchemar et respire en regardant l'ennemi qui s'éloigne vers l'est et le nord.

Le feld-maréchal von der Goltz est comblé d'honneurs à Constantinople ;

une dépêche nous apprend qu'il vient d'être nommé ministre de la guerre et gouverneur militaire de la capitale turque.

Cela n'empêche pas que Guillaume II a voulu se passer de ses services à l'état-major allemand. Déjà il l'avait fait gouverneur général de Belgique, situation qui n'utilisait pas ses connaissances militaires, bien que von der Goltz eût jadis d'une autorité très grande par son livre *Le peuple armé* et que, lors de son premier séjour en Turquie, on eût clairement fait entendre qu'il serait le futur chef d'état-major de l'armée allemande. Les défaites turques dans la guerre balkanique lui ont enlevé toute autorité ; on l'a rendu responsable de la mauvaise organisation de l'armée ottomane, et, depuis ce temps, le général von der Goltz n'a plus joué que le rôle d'inutile au point de vue militaire sur la terre de l'empire.

Cependant, la victoire allemande sur les Russes remet en souvenir que le général von der Goltz préconisait précisément que le premier et principal effort de l'armée de Sa Majesté Guillaume eût lieu contre l'ennemi de la frontière orientale. Les Allemands pouvaient espérer retenir les Français à la frontière grâce à leurs fortresses et à l'aide d'une armée relativement peu considérable, tandis qu'ils auraient jeté sur la Russie deux millions de leurs soldats et un million d'Austro-Allemands. Guillaume II imaginait un plan exactement contraire à celui-là : il voulait d'abord écraser la France pour se retourner ensuite contre la Russie. Les deux plans opposés pouvaient théoriquement se soutenir, mais, Guillaume II ayant, grâce à la résistance de la Belgique et à l'extraordinaire vaillance de l'année française, manqué la première partie de son programme, le feld-maréchal von der Goltz peut se dire aujourd'hui que son idée était la meilleure, bien qu'il eût perdu tout crédit pour avoir osé la soutenir.

Les journaux catholiques italiens reproduisent une carte illustrée de la Serbie répandue depuis quelque temps à profusion. Cette carte représente en blanc la Serbie telle qu'elle est actuellement et en noir tous les territoires que « la plus grande Serbie » doit occuper un jour, c'est-à-dire la Croatie, la Slavonie, la Dalmatie et l'Istrie. Les noms de Trieste, Fiume, Spalato, Sebenico et Zara portent déjà sur la carte des noms slaves ; les Serbes les considèrent déjà comme des villes slavisées. La carte porte la caractéristique légende suivante : « Il y a encore de nos frères sous le dur joug étranger... N'entendez-vous pas leurs sanglots ? »

Le *Corriere d'Italia* met en garde l'opinion publique contre les ambitions de la Serbie. L'Italie veille sur le sort de Trieste, de Fiume et de la Dalmatie. C'est un lieu commun en Italie de répéter que la question serbe n'est pas seulement une question balkanique, mais aussi et surtout une question adriatique. Or, les intérêts de l'Italie dans l'Adriatique sont trop importants pour que les Italiens ne voient pas de mauvais œil les visées serbes sur le littoral de la Dalmatie et de l'Istrie. Le péril slave inquiète aujourd'hui autant l'Italie que l'Autriche ; on pourrait le prouver par de nombreuses déclarations d'hommes

d'Etat italiens et d'articles de journaux. En Italie on sait que, derrière la Serbie, il y a la Russie, et que la Russie veut à tout prix devenir une puissance méditerranéenne, ce que l'Italie ne peut envisager qu'avec crainte et tremblement.

Lire en 4^{me} page
JOHN LE CONQUÉRANT
 notre nouveau feuilleton, qui commence aujourd'hui.

Le débat financier au Conseil national

Berne, 18 décembre.

La partie décisive est engagée au Conseil national entre les deux courants qui se sont dessinés, dès les premiers jours de la session, au sujet de la forme à donner aux décrets législatifs prévoyant le relèvement immédiat de diverses taxes.

Les propositions du Conseil fédéral tendent, comme on sait, à introduire les nouvelles taxes par un simple arrêté muni de la clause d'urgence et, par conséquent, soustrait au référendum.

Cette procédure exceptionnelle a éveillé les scrupules des députés imbus de principes constitutionnels et démocratiques. Ils estiment que la constitution ne permet pas de modifier une loi par un simple arrêté et que les droits du peuple doivent être respectés. On a fait observer à ces défenseurs des garanties constitutionnelles qu'il s'agit de mesures exceptionnelles, imposées par la nécessité. Les circonstances extraordinaires où nous nous trouvons depuis le déclenchement de la guerre exigent aussi des remèdes extraordinaires. Très bien, répondent les opposants, nous reconnaissons que la crise actuelle appelle des secours immédiats et que ce n'est pas le moment de mettre en mouvement le lent appareil du référendum. Mais pourquoi rendre définitives ces mesures urgentes qui répondent à la nécessité présente ? Pourquoi prolonger au delà de la crise les sacrifices demandés au peuple pour payer à cette crise ? Nous voulons bien ratifier les relèvements de taxes et accepter la clause d'urgence, mais à la condition que, au bout de trois ans, si la crise persiste, les Chemins de fer fédéraux et la Confédération viendront demander aux Chambres la prolongation de ces mesures extraordinaires.

C'est ainsi que la question s'est déjà posée, au Conseil des Etats, à propos de l'arrêté sur les mesures financières immédiates. La proposition tendant à limiter la durée de ces mesures a été déposée par M. Legler, démocrate glaronnais. L'Assemblée l'a repoussée par 17 voix contre 11.

Au Conseil national, la controverse s'est déclarée à propos de l'arrêté sur le relèvement de la taxe des billets aller et retour des Chemins de fer fédéraux. Dans la commission divisée, la minorité, représentée par MM. Studer, Diesbach et Schuberger, propose que l'arrêté ne soit valable que jusqu'au 31 décembre 1917. La majorité de la commission, par contre, se prononce contre toute limitation.

Le débat a été ouvert ce matin par l'exposé des rapporteurs de la majorité, MM. Waser (Grisons) et Mosimann (Neuchâtel).

« Cavalet consules ! C'est le leit-motiv du discours de M. Waser. Veillons à ce que la république ne souffre aucun dérangement. Le 3 août dernier, nous étions tous d'accord pour investir le Conseil fédéral de pouvoirs discrétionnaires. Le peuple nous a approuvés puisqu'il nous a renvoyés à Berne. Il est certain que la base financière des C. F. F. est ébranlée. Si nous tardons à leur procurer de nouvelles ressources, ce sera encore une nouvelle perte de plusieurs millions. Avec le référendum, le relèvement des tarifs ne pourrait être effectué le 1^{er} mai 1915. Il y a péril en la demeure. La majorité de la commission ne partage pas l'optimisme de la minorité ; elle croit que les conséquences économiques de la crise actuelle se feront sentir longtemps encore après la conclusion de la paix.

M. Mosimann parle dans le même sens, mais avec des nuances. Le Conseil fédéral, dit-il, aurait pu, en vertu de ses pleins pouvoirs, décréter lui-même l'augmentation des taxes (oui, mais pour la

durée de la crise). En votant la clause d'urgence, les Chambres laissent le Conseil fédéral maître de réclamer des C. F. F. le retour à des taxes plus favorables lorsque la situation se sera améliorée. A ce moment-là, d'ailleurs, l'agriculture, le commerce et l'industrie se chargeront de faire entendre leurs voix pour revendiquer le rétablissement des anciennes taxes. Il n'est pas probable que l'équilibre financier puisse se rétablir en trois ans. La répercussion économique de la guerre sera bien plus longue.

Voici maintenant le tour des porte-voix de la minorité. M. Studer, député socialiste de Winterthour, avait proposé d'abord l'insertion de la clause référendaire. Il renonce à cette seconde proposition si la durée du relèvement des taxes est limitée à trois ans. D'ici au 31 décembre 1917, la situation des C. F. F. se sera améliorée. Si, à cette époque, les augmentations prévues par l'arrêté d'urgence sont encore nécessaires, le peuple n'hésitera pas à les accepter.

M. Schuberger, député conservateur de Saint-Gall, invoque de solides arguments juridiques en faveur de la thèse de la minorité. Le principe qui domine toute la matière, c'est qu'aucune loi ne peut être modifiée par un arrêté soustrait au référendum. Nous reconnaissons que ce principe peut subir une exception dans les circonstances exceptionnelles, mais il est dans la nature du *Notrecht*, du droit fondé sur la nécessité, d'être purement temporaire. C'est l'avis du juriste consulté Bluntzli. D'après cet auteur, les mesures exceptionnelles ne peuvent avoir qu'une durée limitée. Nous ne pouvons toucher à l'organisation des C. F. F. sans réserver le droit référendaire du peuple.

M. Hirter (Berne), se plaçant au point de vue technique, fait ressortir les difficultés d'application de l'arrêté si la durée en est limitée. Les C. F. F. n'auront pas le temps, d'ici à trois ans, de supporter les résultats du relèvement des taxes. De plus, si les mesures sont temporaires, le crédit des C. F. F. en souffrira et la Confédération sera presque dans l'impossibilité de contracter à l'étranger les emprunts nécessaires.

M. Secretan (Vaud) constate qu'il y a unanimité dans l'assemblée pour reconnaître la nécessité des nouvelles mesures financières. Il n'y a aucune contestation à ce sujet. Mais où les avis diffèrent, c'est sur la durée de ces mesures. Nous estimons qu'elles doivent être temporaires, c'est-à-dire ne rester en vigueur que le temps nécessaire pour rétablir les finances. Il y a une question constitutionnelle de première importance. Est-ce que nos institutions démocratiques ne doivent fonctionner que par le beau temps et s'effondrer sous la moindre averse ? Les dérangements qui admettent nos institutions diront : « Ce magnifique édifice démocratique de la Suisse s'écroule quand l'orage éclate. » N'oublions pas que le peuple a voté le rachat parce qu'on lui avait promis l'abaissement des tarifs. On nous assure, il est vrai, par inscription au procès-verbal, que ceci ne crée aucun précédent. Vaine assurance ! Le précédent subsistera malgré tout. Vous n'êtes pas maîtres de le supprimer ; l'insertion au procès-verbal n'y changera rien. Si l'on trouve le délai trop court, comme l'a expliqué M. Hirter, je serais disposé à accorder cinq ans pour que les C. F. F. aient le temps de constater par une statistique si la mesure est efficace.

En présence d'une opposition aussi habile, le Conseil fédéral a cru devoir envoyer au feu M. Motta, pendant que M. Forrer était retenu en séance de la commission des finances.

D'emblée M. Motta annonce que le Conseil fédéral a décidé de faire une concession. Il se range à la proposition que M. Wängler a formulée avant-hier au Conseil des Etats, proposition tendant à motiver la clause d'urgence en invoquant la situation exceptionnelle. Nous n'avons pas l'intention, par ces mesures extraordinaires, de porter préjudice aux droits constitutionnels du peuple. Tout le monde est persuadé de l'urgence des mesures à prendre. Les conclusions seules diffèrent. La conclusion que le Conseil fédéral tire de la clause d'urgence, c'est que l'arrêté doit être définitif en raison des effets durables de la crise.

Sans vouloir contester le principe qu'une loi ne peut être modifiée par un simple arrêté, le représentant du Conseil fédéral tient cependant à constater que cette doctrine est elle-même controversée, et il cite à ce sujet divers auteurs. Il invo-

que aussi plusieurs cas de jurisprudence. Si le message du Conseil fédéral n'en cite qu'un seul, c'est que cette autorité voulait mettre l'accent avant tout sur le caractère exceptionnel des circonstances qui dictent ces mesures extraordinaires. M. Motta rappelle, en particulier, qu'en 1903 l'Assemblée fédérale vota un arrêté qui impliquait une modification de la loi sur l'organisation militaire. Cet arrêté ouvrait un crédit de vingt millions pour la nouvelle artillerie. Alors, dit M. Motta, je soutiens, en qualité de rapporteur de la minorité, la théorie d'après laquelle une loi n'est pas modifiable par un arrêté soustrait au référendum. Mais M. Secretan fut d'un avis contraire, et c'est à moi que le Conseil national donna tort. Et pourtant, à cette époque, nous étions en pleine paix.

Autre cas. La loi d'organisation judiciaire règle les prestations de la ville de Lausanne comme siège du Tribunal fédéral. Depuis lors ces prestations ont été modifiées par un simple arrêté. Vous voyez que, même dans les temps ordinaires, la jurisprudence de l'Assemblée fédérale a été onctueuse et vacillante. Etant donné ces précédents des temps de paix, peut-on éprouver quelque hésitation à faire les mêmes applications en temps extraordinaires ?

L'image frappante dont s'est servi M. Secretan n'est pas de saison. Il s'est demandé si nos institutions démocratiques sont de pure façade et si elles sont destinées à s'effondrer au moindre souffle de tempête. En d'autres termes, s'agit-il de savoir si la démocratie suisse fait faillite dès que des difficultés surgissent. La question est mal posée. Le 3 août dernier, sous le coup des graves événements qui venaient de se produire, vous avez, unis de cœur et d'esprit, accordé sans soulever les pleurs, au Conseil fédéral. Nous en avons fait un usage aussi modéré que possible. Néanmoins, nous avons suspendu des garanties constitutionnelles, nous avons porté atteinte à la liberté de la presse, à la liberté du commerce et de l'industrie, etc. Nous avons pu commettre des erreurs, mais, dans les grandes lignes, nous avons servi les intérêts de l'Etat. Or, est-ce que la situation est aujourd'hui moins grave ? Sans doute la situation politique et militaire est éclaircie ; nous avons reçu de tous côtés des déclarations rassurantes. Mais est-ce que la situation économique s'est améliorée ? Loin de là, et l'année 1915 sera plus critique encore.

Nous avons fait des appels réitérés au crédit. Nos emprunts ont été rapidement souscrits. Mais nous devons encore nous adresser au marché financier. Or, pour cela, nous devons maintenir notre crédit ; c'est de cette force que vit la Suisse. Si notre crédit n'avait pas été de premier ordre, au moment de l'explosion de la crise, nous serions actuellement dans une situation désespérée. Les conseils législatifs ont le devoir de ne rien négliger pour affermir ce crédit. Quelqu'un peut-il dire que la guerre n'affectera pas les recettes des C. F. F. pendant plus de trois ans ou de cinq ans ?

Je ne crains pas de dire que le peuple n'aurait jamais demandé le référendum contre ces mesures. Si j'avais à choisir entre la limitation de la durée et la clause référendaire, je n'hésiterais pas à choisir la seconde. J'ai foi en la démocratie.

Après ce discours, le débat se termine aujourd'hui sur une déclaration de M. Zürcher, conforme à celle qu'il a faite au sein de la gauche et que vous avez publiée. La discussion sera reprise lundi.

CHEZ LES CATHOLIQUES BALOIS

Les catholiques de Bâle, qui ont donné déjà tant de preuves de leur foi et de leur attachement à l'Eglise, vont ajouter un nouveau fleuron à la couronne de leurs œuvres. Demain aura lieu l'inauguration de la chapelle de Riehen. Cette importante station, située à la frontière badoise, comptait en 1899, lorsque s'y tint le premier service religieux catholique, quelque trois cents fidèles. Elle en compte aujourd'hui 800. En 1911 se fonda, sous le patronage de S. G. Monseigneur Stammer, la société catholique de Riehen. Elle se mettait aussitôt à l'œuvre, achetait un terrain, réunissait des ressources, si bien qu'en février dernier les travaux de construction d'une chapelle et d'une cure pouvaient commencer. La bénédiction des bâtiments se fera demain. La nouvelle chapelle est dédiée au Sacré-Coeur de Jésus.

Après l'élection présidentielle

— On nous écrit du Tessin :
 Au moment où j'écris, le canon tonne des hauteurs du château d'Uri, à Bellinzona. Mais ce n'est pas la grande voix de la guerre, annonciatrice de ravages, de deuils et de pleurs ; c'est un message de joie que le bronze transmet à tout un peuple, pour l'invoquer à saluer le premier de ses enfants élevé à la plus haute charge de la nation. C'est la première fois, depuis soixante-six ans qu'existe le Conseil fédéral, qu'un fils du Tessin monte au faite du pouvoir.

La nouvelle de la belle élection de M. Motta nous a touchés au plus profond de l'âme. Le peuple tessinois donne libre cours à sa joie, qui serait indescriptible, si la crise qui accable l'Europe ne jetait pas un voile sur l'allégresse populaire.

Les mortiers tonnent ; les villages et les villes sont pavés ; le cœur de tout Tessinois est en fête. Un lien nouveau et fort vient d'être scellé entre la Confédération et le canton qui est séparé d'elle par la chaîne majestueuse des Alpes.

Certes, M. Motta monte au siège présidentiel dans des circonstances difficiles ; mais nous avons pleine confiance en lui. Il nous a donné trop de preuves de ses hautes capacités et de son savoir-faire pour douter qu'il ne remplisse à son honneur et pour l'honneur du pays la lourde tâche que la Providence lui a assignée en ces moments troublés.

A l'heure où parallèlement les lignes, la colonie tessinoise de Berne aura été dignement le nouvel élu. Le peuple du Tessin tout entier, les catholiques tessinois et suisses s'unissent à leurs Confédérés de Berne pour acclamer le grand citoyen et le grand catholique élu à la magistrature suprême par la confiance du Parlement.

A M. Motta, les vœux les plus ardents de tout le Tessin patriote, de la Suisse catholique, de la Confédération tout entière.

— On nous écrit de Lugano, le 18 :
 Parmi les télégrammes de félicitations envoyés hier au nouveau président de la Confédération, M. Motta, depuis le Tessin — on n'exagère point en le calculant à environ un millier, ce qui prouve d'un côté la joie populaire et de l'autre la grande considération et l'affection générale pour notre éminent concitoyen — je remarque celui de S. G. Mgr Perimorosi, notre évêque, résumant très heureusement les sentiments de l'âme catholique tessinoise, et celui de l'Union populaire catholique tessinoise, qui eut toujours en M. Motta un membre dévoué. On me signale la dépêche d'un député au Grand Conseil, conservateur catholique à tous égards, mais de caractère fort indépendant, composée de pas moins de cent deux mots !

Le conseil communal de Bellinzona a proclamé, hier soir, M. Motta, par acclamations, bourgeois d'honneur. La proposition en a été faite par M. le Dr Colombi, directeur du *Dovere*, ancien conseiller d'Etat et ancien greffier du Tribunal fédéral.

Tous les journaux italiens — ceux de Milan et de Turin spécialement — arrivés aujourd'hui à Lugano publient des articles et des jugements fort sympathiques sur le nouveau président de la Confédération, « le premier Suisse italien qui gravit le sommet de la magistrature civile et politique fédérale ». Car la magistrature judiciaire a déjà eu à sa tête M. Soldati, ancien président du gouvernement tessinois et ancien député aux Etats.

Au sujet de M. Motta — qui a été président de la *Lepontia* en 1893 — qu'on me permette de rappeler ici deux détails qui contribuent à marquer sa personnalité catholique : le numéro spécial publié en septembre 1891 en hommage à notre martyr Louis Rossi — au premier anniversaire de sa mort — contenait une magnifique poésie de M. Motta, alors étudiant à l'Université de Fribourg. D'autre part, au mois d'août 1910, le conseiller national Motta, presque à la veille de devenir conseiller fédéral, prononça à la fête fédérale des sociétés catholiques du diocèse de Pavie, qui l'avaient invité comme orateur officiel, un discours-programme d'action qui devrait être la magna charta des catholiques tessinois.

— On nous écrit encore :

La nomination de M. Motta nous a fourni l'occasion de rappeler le souvenir d'un autre homme d'Etat catholique, le Dr Constantin Siegwart-Müller, qui était en 1846 avoyer de Lucerne — le vorort de la Suisse — et comme tel président de la Diète et du gouvernement fédéral. On sait que Siegwart-Müller a été l'âme politique de l'Alliance des sept cantons (Sonderbund), créée pour la défense des intérêts religieux et des aspirations fédéralistes.

Constantin Siegwart-Müller était né à Lodrino, dans le Val Riviera, pas très loin de Bellinzone, le 10 octobre 1801. De 1831 à 1841, il fut chancelier de l'Etat de Lucerne; c'est alors qu'il brisa avec le parti libéral, qui avait déclaré la guerre à l'Eglise, pour adhérer au mouvement de Joseph Leu, le martyr d'E-

berold et prendre une place influente dans le revirement politique qui devait le conduire à la tête du gouvernement de son canton et du pays. Après la défaite du Sonderbund, Siegwart-Müller, condamné à mort pour « haute trahison » — les radicaux lucernois étaient, comme on voit, les dignes frères de ceux de Fribourg et du Tessin — dut fuir à l'étranger. Il ne repara en Suisse qu'en 1857, et se fixa à Altiori, où il mourut, le 13 janvier 1869.

Siegwart-Müller est l'un de nos hommes d'Etat catholiques qui furent les plus vilipendés par l'adversaire; l'histoire l'a déjà vengé; nous avons tenu à le rappeler aujourd'hui en répétant que, pour juger sainement les actes d'un chef politique de cette envergure, il faut se reporter à l'époque où son activité eut à se déployer. C'est une simple affaire d'honnêteté.

LA GUERRE EUROPEENNE

Sur le front occidental

Journée du 17 décembre
 Communiqué français du 18 décembre, 5 heures après midi :
 « La journée du 17 décembre a été marquée par notre progression en Belgique, où toutes les contre-attaques de l'ennemi ont échoué.

« Dans la région d'Arras, une offensive vigoureuse nous rendit maîtres de plusieurs tranchées devant Aubry-Lès-Bassée, Loos (5 km. au nord-ouest de Lens), Saint-Laurent et Blangy (près d'Arras).

« Sur ce dernier point, nous avons enlevé, sur un front de plus d'un kilomètre, presque toutes les tranchées de première ligne de l'ennemi.

« Dans la région de Tracy-le-Val, sur l'Aisne et en Champagne, notre artillerie lourde a pris nettement l'avantage.

« Dans l'Argonne, les Allemands ont fait sauter une de nos tranchées, au nord du Four de Paris. Ils essayèrent d'en déboucher avec trois bataillons, mais cette attaque d'infanterie, ainsi que celle qu'ils prononcèrent vers Saint-Hubert, ont été repoussées.

« A l'est de la Meuse et dans les Vosges, rien à signaler. »

Communiqué allemand du 18 décembre, au matin :

« Le combat près de Nieupoort nous est favorable; mais il n'est pas encore terminé.

« Des attaques des Français entre La Bassée et Arras, ainsi que sur les deux rives de la Somme, ont échoué avec de graves pertes pour l'adversaire.

« Sur la Somme seulement, les Français ont perdu 1200 prisonniers et au moins 1800 tués.

« Le chiffre de nos pertes sur ce point n'atteint pas 200 hommes.

« Dans l'Argonne, une attaque réussie de notre part nous a donné environ 750 prisonniers et quelque matériel de guerre. »

Le budget français

Paris, 19 décembre.
 M. Ribot a donné, hier vendredi, à la commission du budget, lecture de l'exposé des motifs accompagnant le projet de douzièmes provisoires.

« Quand la guerre éclata, dit l'exposé du ministre des finances, nous n'avions pas pris toutes les précautions permettant de soutenir un effort financier, ce qui est encore une preuve, après tant d'autres, que nous ne voulions pas la guerre qui nous a été imposée et que nous avons le droit de tenir la tête haute devant le monde civilisé et de rejeter sur ceux qui la déclenchèrent toute la responsabilité des maux terribles infligés aux belligérants par cette guerre, et aussi toutes les souffrances qui en résultent même pour les pays qui n'y participent pas. C'est donc très justement que l'opinion publique, dans tous les pays, s'en prend aux véritables auteurs de tous ces maux.

« L'exposé examine ensuite les reproches adressés à certains établissements de crédit. Il déclare qu'il serait injuste de généraliser ces reproches. En tous cas, il faut en réserver l'examen pour plus tard, afin de ne pas ébranler, par des discussions inopportunes, la confiance légitime du public dans la certitude que les fonds ainsi en dépôt dans les banques lui seront fidèlement restitués.

« L'exposé déclare ensuite que le besoin de plus pressant aujourd'hui est de rétablir le crédit, de mettre fin à cette sorte de paralysie frappant d'impuissance temporaire le grand organisme du crédit commercial.

« La Banque de France s'engage à donner aux industriels, aux commerçants, des crédits aussi larges que possible. Les difficultés actuelles proviennent du manque d'intermédiaires pour amener à la Banque de France un courant de demandes de crédit et du défaut de reprise régulière des négociations de valeurs mobilières. Ces difficultés sont d'autant plus vivement ressenties que le pays se reprend, que la situation économique s'est améliorée, que les transports deviennent moins difficiles. Les récoltes en céréales et en vins ont été abondantes. Le pays a la volonté non seulement de se défendre et de vaincre, mais aussi de travailler à préparer pour la défense nationale de nouvelles forces en reorganisant sa puissance de production. »

Contre la gare d'Ypres

Amsterdam, 18 décembre.
 On mande de l'Ecluse au Telegraph que les Allemands s'efforcent de détruire la gare d'Ypres pour empêcher le transport des troupes de Hazebrouck à Poppeinghe.

« Deux fortes contre-attaques de l'ennemi, au nord de la route d'Ypres à Menin (au sud-est d'Ypres), ont été repoussées.

« Légère avance des troupes britanniques dans la région d'Armentières.

« Notre artillerie a détruit deux batteries lourdes dans la région de Verdun.

« Sur le reste du front, rien de notable à signaler. »

Tués par une flèche

Paris, 18 décembre.
 Le Daily Mail reçoit de Copenhague : On confirme que, durant le raid effectué dernièrement par des aviateurs français sur Fribourg-en-Brigand, le général bavarois von Mayer a été tué par une flèche d'aéroplane, qui traversa le casque et la tête.

En Alsace

Des *Bastler Nachrichten* :
 Des combats d'infanterie extrêmement vifs ont eu lieu mercredi et jeudi entre Thann et Cernay. Les Français étaient très fortement retranchés; ils ont beaucoup souffert du feu des mitrailleuses allemandes. Un certain nombre de blessés sont arrivés à Mulhouse, d'où on les a dirigés sur Müllheim, Badewiller, Lörach, Waldshut.

Stembach, près de Cernay, que les Français ont perdu le 14, était en leur possession depuis deux mois. Cette localité, ainsi qu'Ulbois, Waltwiller, Berrweiler, ont beaucoup souffert des derniers combats. La population s'est enfuie.

Tués à l'ennemi

Nisch, 18 décembre.
 (Officiel). — Les autorités serbes sont partout installées dans le département de Podrinie. Presque partout, les autorités ont trouvé des soldats autrichiens qui se sont rendus sans résistance. Les prisonniers affirment que les pertes austro-hongroises ont été immenses et qu'elles dépassent même le nombre des prisonniers. Ce récit confirme les premières constatations car, sur toutes les routes suivies par l'ennemi dans sa retraite, d'innombrables cadavres jonchaient le sol. Les autorités ont pris les mesures nécessaires pour faire ensevelir tous les morts. L'ennemi a abandonné aussi un grand nombre de blessés.

Un croiseur allemand coulé

Pétrograd, 18 décembre.
 Le croiseur allemand de premier rang Friedrich-Karl a été coulé pendant une sortie dans la Baltique.

Les deux tiers de l'équipage ont péri; on a réussi à sauver deux cents hommes au moins.

Le « Dresden » signalé

Paris, 18 décembre.
 Le ministère de la marine communique que le *Dresden* est parvenu à atteindre Punta Arenas. Il a repris la mer après avoir fait du charbon.

(Punta Arenas est situé au milieu du détroit de Magellan, qui sépare la Terre-Feu de la pointe méridionale de l'Amérique du Sud.) On se rappelle que c'est à la sortie orientale de ce détroit que fut dernièrement coulé une partie de la flotte allemande à laquelle appartenait le *Dresden*. On n'indique pas la direction qu'a prise ce navire. Mais il risque fort de rencontrer, à l'est, la flotte anglaise, ou, à l'ouest, celle des Japonais.)

La situation en Alsace

Bâle, 16 décembre.
 Dans leurs bulletins de guerre, les nations qui combattent sur le théâtre occidental de l'Europe parlent de nouveau régulièrement de l'Alsace. De Bâle, les nombreuses dépêches télégraphiques destinées à la presse suisse ou étrangère portent le cachet de leur origine et de leur destination. Vont-elles à nos journaux de langue française ou italienne, elles devancent les événements en faveur de la France. Vont-elles aux organes allemands, elles prétendent que les armées impériales tiennent toujours en Alsace, leurs ennemis en échec.

Un fait semble certain: il paraît qu'une nouvelle offensive française se dessine en Haute-Alsace, de Belfort à Markirch (Sainte-Marie-aux-Mines). Certaines informations parvenues à quelques journaux de la Suisse romande assurent qu'Altkirch était tombé aux mains des troupes de France et que Münster, dans la vallée dominant Colmar, avait été fortement bombardé; ces nouvelles ne sont pas vraies. D'autres communications parues dans la presse de langue allemande soutenaient qu'Aspach, village situé au sud-est de Thann, était toujours en possession des armées impériales; c'était une manœuvre destinée à cacher la réalité des faits. On assure également que les Français ont progressé dans la vallée de la Largue, à la frontière suisse.

Avec une activité surhumaine, on travaille, dans l'Alsace méridionale, à la construction du chemin de fer Saint-Louis-Waldshut. Près de 1500 ouvriers, assurément, seraient employés à cet ouvrage, posant, afin d'avancer plus rapidement, les rails sur les routes, à partir de Muspach. Dans notre population, le bruit a circulé que cette voie ferrée devait servir à transporter les obusiers de 42 cm., en vue du siège de Belfort; supposition qui n'a d'autre fondement que les travaux de bétonnage entrepris près de Ferrette et de Waldighofen.

La langue française est interdite en

ont été battues, sont poursuivies sur tout le front, long de 400 kilomètres, qui s'étend de Krosno (au pied des Carpathes) jusqu'au confluent de la Bzoura (au nord de Varsovie).

Hier, l'ennemi a été aussi délogé de ses positions dans les premiers contre-forts du nord des Carpathes, entre Krosno et Zakliczyn (sur la Dunajetz). Sur le cours inférieur de la Dunajetz, les forces austro-allemandes combattent contre les arrière-gardes de l'ennemi.

Dans la Pologne méridionale, notre offensive s'est accomplie jusqu'à présent sans combat important.

Pétrokov a été pris d'assaut hier par le régiment impérial et royal d'infanterie Guillaume 1^{er}, n° 34.

Przedborz (au sud de Pétrokov, sur la Pilzta) a été également pris d'assaut hier, par des détachements du régiment d'infanterie Nagy-Szobonov, n° 31.

L'héroïque garnison de Pzenysl a continué avec succès les combats dans un rayon plus éloigné de la forteresse.

La situation dans les Carpathes ne s'est pas encore considérablement modifiée.

La victoire serbe

Nisch, 18 décembre.
 (Officiel). — Les autorités serbes sont partout installées dans le département de Podrinie. Presque partout, les autorités ont trouvé des soldats autrichiens qui se sont rendus sans résistance. Les prisonniers affirment que les pertes austro-hongroises ont été immenses et qu'elles dépassent même le nombre des prisonniers. Ce récit confirme les premières constatations car, sur toutes les routes suivies par l'ennemi dans sa retraite, d'innombrables cadavres jonchaient le sol. Les autorités ont pris les mesures nécessaires pour faire ensevelir tous les morts. L'ennemi a abandonné aussi un grand nombre de blessés.

Un croiseur allemand coulé

Pétrograd, 18 décembre.
 Le croiseur allemand de premier rang Friedrich-Karl a été coulé pendant une sortie dans la Baltique.

Les deux tiers de l'équipage ont péri; on a réussi à sauver deux cents hommes au moins.

Le « Dresden » signalé

Paris, 18 décembre.
 Le ministère de la marine communique que le *Dresden* est parvenu à atteindre Punta Arenas. Il a repris la mer après avoir fait du charbon.

(Punta Arenas est situé au milieu du détroit de Magellan, qui sépare la Terre-Feu de la pointe méridionale de l'Amérique du Sud.) On se rappelle que c'est à la sortie orientale de ce détroit que fut dernièrement coulé une partie de la flotte allemande à laquelle appartenait le *Dresden*. On n'indique pas la direction qu'a prise ce navire. Mais il risque fort de rencontrer, à l'est, la flotte anglaise, ou, à l'ouest, celle des Japonais.)

La situation en Alsace

Bâle, 16 décembre.
 Dans leurs bulletins de guerre, les nations qui combattent sur le théâtre occidental de l'Europe parlent de nouveau régulièrement de l'Alsace. De Bâle, les nombreuses dépêches télégraphiques destinées à la presse suisse ou étrangère portent le cachet de leur origine et de leur destination. Vont-elles à nos journaux de langue française ou italienne, elles devancent les événements en faveur de la France. Vont-elles aux organes allemands, elles prétendent que les armées impériales tiennent toujours en Alsace, leurs ennemis en échec.

Un fait semble certain: il paraît qu'une nouvelle offensive française se dessine en Haute-Alsace, de Belfort à Markirch (Sainte-Marie-aux-Mines). Certaines informations parvenues à quelques journaux de la Suisse romande assurent qu'Altkirch était tombé aux mains des troupes de France et que Münster, dans la vallée dominant Colmar, avait été fortement bombardé; ces nouvelles ne sont pas vraies. D'autres communications parues dans la presse de langue allemande soutenaient qu'Aspach, village situé au sud-est de Thann, était toujours en possession des armées impériales; c'était une manœuvre destinée à cacher la réalité des faits. On assure également que les Français ont progressé dans la vallée de la Largue, à la frontière suisse.

Avec une activité surhumaine, on travaille, dans l'Alsace méridionale, à la construction du chemin de fer Saint-Louis-Waldshut. Près de 1500 ouvriers, assurément, seraient employés à cet ouvrage, posant, afin d'avancer plus rapidement, les rails sur les routes, à partir de Muspach. Dans notre population, le bruit a circulé que cette voie ferrée devait servir à transporter les obusiers de 42 cm., en vue du siège de Belfort; supposition qui n'a d'autre fondement que les travaux de bétonnage entrepris près de Ferrette et de Waldighofen.

La langue française est interdite en

pays annexé. A Mulhouse, on a enlevé des magasins toutes les enseignes en français. Il est dangereux de parler cette langue dans la rue, on s'expose à être arrêté comme espion.

Dans l'Alsace méridionale, particulièrement, la situation économique est des plus précaires. Au séquestre des biens possédés par les Allemands en France, le gouvernement de Berlin a répondu par une mesure analogue frappant les possessions des Français sur le territoire de l'empire. Beaucoup de Belfortains, propriétaires de bâtiments dans le Sundgau, se voient ainsi privés, provisoirement du moins, de la jouissance de ce qui leur appartient. La grande industrie de la contrée, prospérant grâce aux capitaux français qui y sont engagés, se trouve gravement atteinte; elle est morte presque partout.

De Bâle à Strasbourg, des Vosges au Rhin, le manque de denrées propres à l'alimentation commence à se faire péniblement sentir. Le lait, notamment, fait défaut. A Strasbourg, c'est 25,000 litres de cette matière de première nécessité qu'il faut compter quotidiennement pour alimenter la population. La ville de Mulhouse se fournit de lait à la Consommation de Bâle depuis ce jour.

Pour le semestre d'hiver, le prix est fixé à 21 centimes par litre de lait livrable à la gare de Saint-Jean, à Bâle. Il y a lieu d'ajouter encore 2 1/2 centimes par kilogramme pour soins à donner à l'envoi et frais de transport. La durée du contrat va jusqu'au 30 avril 1915, à moins que, deux mois avant cette date, l'un des contractants se délie, ainsi qu'il est prévu dans l'acte signé de part et d'autre. Si aucune dérogation ne survient au jour marqué, l'engagement vaut pour un nouveau semestre.

Un dernier fait, qui a son importance pour ceux qui s'intéressent à l'évolution de l'Allemagne: par ordonnance spéciale venue de Berlin, les déserteurs d'Alsace-Lorraine sont graciés et peuvent rentrer dans leur pays, s'ils ont soin de se présenter à l'autorité militaire dans les trois mois suivant le jour où fut publiée la décision de Guillaume II. Sont également admis au bénéfice de la décision impériale tous ceux qui se sont engagés dans la Légion étrangère.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Un « Motu proprio » sur la création de la Vierge

Les Acta Apostolice Sedis publient un Motu proprio de S. S. Benoît XV sur la Commission de la Vierge.

Le Pontife constate à l'abord que cette initiative de son saint prédécesseur, pour restituer à la vénération légitime de la Vierge son véritable caractère, est une de celles qui rendront inmortel le nom de Pie X. Benoit XV se félicite que les Bénédictins aient été choisis pour cette tâche immense qui implique la recherche et la collation des principaux manuscrits existant dans le monde entier et qui requiert pour aboutir la collaboration étroite et prolongée d'un groupe de savants.

Le Pape confirme donc son mandat à la Commission, décide qu'elle prendra le nom de Commission pontificale, et promulgue des lois qui lui constituent une vie autonome.

Le président de la Commission sera toujours nommé par le Pape sur une liste présentée par le primat de l'Ordre bénédictin. La Commission constituera un corps de religieux analogues aux autres communautés bénédictines.

Un Bénédictin de Marstel décoré

Bâle, 17 décembre.
 J'ai déjà en l'occasion d'entretenir les lecteurs de la Liberté de l'ancien couvent de Maristein, supprimé pendant la tourmente religieuse qui secoua la Suisse, en l'année 1874. Lieu de pèlerinage célèbre dans les cantons de Bâle et de Soleure ainsi qu'en Alsace, Notre-Dame de la pierre abrite encore, à l'heure actuelle, six religieux de l'Ordre de saint Benoît. Trois d'entre eux sont d'origine alsacienne: l'un vient de Thann, bourg occupé par les Français; on en a beaucoup parlé, ces derniers temps; le général Joffré y a passé, l'autre semaine.

Un religieux de Maristein, le Père Morand, jusqu'à la guerre professeur au Collège d'Altdorf, est, à cette heure, aumônier militaire d'une division d'infanterie allemande combattant dans les fameuses forêts de l'Argonne, dont il est presque chaque jour question dans les bulletins des armées belligérantes. Le 30 novembre dernier, ainsi que la Liberté l'a déjà annoncé, ce bon religieux fut décoré de la Croix de fer, 2^e classe, par l'empereur d'Allemagne.

En ce jour, pendant le dîner de l'état-major, le général de division, se levant, s'adressa en ces termes au Père Morand: « Votre ministère boni de Deo, votre fideles au devoir, même au péril de la vie, n'a pas échappé à l'œil attentif de notre empereur, lors de sa visite au milieu de nous. Profondément ému de votre dévouement, votre héroïsme, Sa Majesté a résolu de vous témoigner sa satisfaction, en vous décorant de la Croix de fer, 2^e classe. C'est pour moi, Monsieur le Professeur, un honneur, une joie, de pouvoir aujourd'hui vous remettre la croix des braves. Je saisis cette occasion pour vous exprimer ma reconnaissance personnelle en retour du celeste et second ministère que vous remplissez avec un zèle infatigable au sein de mes troupes. »

Après de Jésus-Christ, cet humble fils de saint Benoît ne se contente pas d'être le père des soldats qui sont confiés à sa garde. Quand les loisirs de sa charge le lui permettent, il prend son bâton de missionnaire, s'en va, dans ces campagnes dévastées, visiter les infortunés habitants, dont il est devenu le conseiller, le protecteur.

Nombreuses sont les familles dont il a pansé les plaies morales, relevé le courage;

nombreux sont les malheureux Français dont il a sauvé la vie en intercédant pour eux auprès des autorités militaires allemandes. Jamais distinction ne fut plus méritée.

LETTRÉ DE PARIS

Une célèbre erreur judiciaire

Samedi, 12 décembre.

L'autre jour est morte à Evreux, à l'âge de soixante-dix ans environ, une vieille demoiselle, M^{lle} Marguerite de La Roncière-Le Nourry, dernière descendante d'une très honorable famille qui fut tragiquement et douloureusement effacée il y a 80 ans.

A la fin du règne de Louis XV, vivait à Amiens un procureur au Parlement (le nom de Clément, marié à une demoiselle Le Nourry, ils eurent un fils, François-Marie, qui entra dans l'armée, fit les guerres de la Révolution et de l'Empire, devint général de division et fut créé baron Clément de La Roncière.

A son tour, il eut deux fils, l'aîné qui fut impliqué dans un effroyable drame intime dont je parlerai tout à l'heure; le second, Camille, né en 1813, entra dans la marine, où il fit une brillante carrière, devenu vice-amiral en 1868 et qui siégea au Sénat de 1876 à 1881. Mort cette même année, il avait épousé une de ses cousines, M^{lle} Clément de Ris, en 1843, et c'est de leur mariage qu'était née M^{lle} Marguerite de La Roncière-Le Nourry, dernière descendante de son nom, car son oncle — le malheureux héros du drame — n'avait pas eu d'enfant.

Cette famille était d'ailleurs martyrisée du destin pour connaître les heures tragiques car, en 1800, le sénateur Clément de Ris, grand-père de M^{lle} de La Roncière-Le Nourry, avait été, certaine nuit, enlevé en Bretagne par une troupe de Chouans, événement mystérieux qui agita vivement les esprits au début du Consulat et que M. Lenôtre a raconté dans les plus grands détails au cours de ses recherches historiques sur les drames révolutionnaires.

Revenons maintenant au fils aîné du général de La Roncière, Emile-François-Guillaume, oncle de celle qui vient de mourir.

Il était né le 23 octobre 1803. Ayant adopté, comme son père, la carrière militaire, il se trouva, en 1834, à Saumur où, lieutenant, il suivait les cours de l'Ecole militaire.

L'Ecole de cavalerie était, depuis peu, commandée par le général baron de Morell, fils de François de Morell, député du Calvados, baron de l'Empire.

Marié à M^{lle} Zoïe de Mornay, dont un frère avait épousé une fille du maréchal Soult, duc de Dalmatie, il était, par ce mariage, très en faveur dans les milieux officiels à cause de la parenté des Mornay avec Soult, qui, marschal général des armées — titre créé pour lui — était alors au sommet de sa renommée et président du conseil des ministres.

Le général de Morell avait deux enfants: un fils qui fut, à l'âge de vingt-cinq ans, conseiller général de Nanteuil-le-Haudouin, localité dont il fut beaucoup parlé récemment à l'occasion de la bataille de la Marne, et une fille, Marie, qui, en 1834, au moment du drame, était âgée de seize ans.

Le général et M^{lle} de Morell recevaient volontiers; grands dîners et bals se succédaient au quartier général.

Tout à coup, au début de septembre 1834, des rumeurs commencèrent à circuler dans la ville; on parlait, sous le manteau, d'un drame intime survenu dans la maison du général et dont M^{lle} de Morell aurait été la victime; on racontait que les salons du général avaient été interdits au lieutenant de La Roncière, que celui-ci avait eu un duel très sérieux avec un ancien élève de l'Ecole, M. d'Estouilly, lequel avait été gravement blessé, enfin que le lieutenant de La Roncière avait quitté Saumur pour Paris.

Puis, à la fin d'octobre, sur la plainte du général de Morell, La Roncière était arrêté sous l'inculpation de tentative d'assassinat; sur la personne de M^{lle} de Morell.

Outre ce crime, il était reproché à La Roncière une pluie de lettres anonymes qui s'élevaient, depuis la fin d'août, abattues sur Saumur et qui, chose étrange, ne fut pas entièrement interrompue alors que l'officier était déjà en prison.

La Roncière fut traduit devant la cour d'assises de la Seine le 29 juin 1835. Toute la France se passionna pour cette cause célèbre; de mémoire d'homme on n'avait vu pareille affluence autour du palais de justice le matin du jour où s'ouvrirent les débats, et le président avait reçu plus de quatre mille demandes d'entrée.

L'affaire était présidée par M. Ferrey, conseiller à la cour de Paris. Le substitut Parharriue-Lafosse occupait le siège du ministère public et les quatre plus illustres avocats de l'époque étaient à la barre: M^{rs} Odilon Barrot et M^{rs} Berryer pour la famille de Morell; M^{rs} Chaix d'Estange pour La Roncière; M^{rs} Marie (futur membre du gouvernement provisoire de 1848) pour un comparse, accusé d'avoir prêté assistance à La Roncière.

Le général de Morell, le marquis et le comte de Mornay, le comte et la comtesse de Montesquiou, le duc et la du-

chesse de Vicence, le comte de Saint-Gann, le comte de Lameth, etc., assaillirent M^{lle} de Morell.

Le général de La Roncière, père de l'accusé et amputé d'un bras, était le lieutenant avec ses cousins, le général Le Nourry et le comte Clément de Ris.

Les débats de cette affaire sensationnelle durèrent six jours. Enfin, malgré des constatations matérielles favorables à l'accusé et les énergiques dénégations de celui-ci, un jury d'une impartialité douteuse déclara coupable La Roncière, qui fut condamné à dix ans de réclusion.

Comme il arrive souvent, à peine la condamnation obtenue, un revirement dans l'opinion se fit en faveur du malheureux officier. Le président de la cour d'assises osa plusieurs démarches, et leurs vaines, pour le faire gracier, et des plus éminents jurisconsultes de l'époque, si même Scazzetti, devenu le conseiller Abinger, démontrèrent l'absurdité de l'accusation.

Ajoutons que, après quatorze ans de souffrances morales, le comte de La Roncière fut réhabilité, par décret du 16 mars 1849.

En 1853, il était nommé inspecteur de la colonisation en Algérie, puis chef de service à Chanderpapor, commandant des Vies Saint-Pierre et Miquelon, commandant supérieur à Tahiti, enfin, commandant supérieur des possessions françaises en Océanie, et chevalier de la Légion d'honneur. Retraité en 1859, il mourut en 1874; il s'était marié aux tonies mais n'avait pas eu d'enfants.

La soi-disant victime du lieutenant de La Roncière, M^{lle} de Morell, épouse marquis d'Eyringues, d'une famille Normande, qui compte encore des représentants à l'heure actuelle et ne plus jamais parler d'elle.

Il est absolument certain maintenant que toute cette affaire fut montée par M^{lle} de Morell, que des lettres anonymes émanèrent d'elle, que la tentative d'assassinat fut, par elle, imaginée, toutes pièces et que le malheureux Clément de La Roncière fut victime d'une épouvantable erreur judiciaire. Hélas! nous d'ajouter que la perversité de M^{lle} de Morell était certainement inconsciente et que même elle était victime d'une hystérie, d'une autosuggestion auxquelles elle s'était livrée sans assez malgré certaines mises en garde d'un des médecins qui l'examinaient et que mettaient aujourd'hui pleinement en relief des travaux sur la matière, Brière de Boismont et de ses successeurs.

Quatre ans après, un drame qui devait également révolutionner la France, fit faire Lafarge, abouissant de même à un autre et semblable erreur judiciaire.

Dans un volume récent (il) j'ai, de mieux, réhabilité et vengé Marie Cappi injustement accusée d'avoir empoisonné Lafarge, son mari. J'ai toujours, attention, si Dieu me prête vie, de dire également l'innocence du lieutenant de La Roncière, mais ce me sera pour rétablir une vérité historique, profit pour personne, puisque la victime de cet honorable et malheureux nom fut tragiquement célèbre dans l'histoire entière il y a exactement 80 ans.

Adrien Vau-

(1) Madame Lafarge, par Adrien Vau-

vol. édité chez Daragon, 96, rue de la Harpe, à Paris.

Nouvelles diverses

De nombreuses familles italiennes sont restées à Constantinople.

— Au Transvaal, sur deux ou trois provinces dispersées dans le pays, la situation est considérée comme étonnante.

— Après un discours patriotique prononcé par M. Salandra et des vœux de bienvenue, le Sénat italien s'est ajourné.

LES SOUVERAINS SCANDINAVES

Malmö (Suède méridionale), 18 (Woiff). — Le roi de Suède est ici vendredi matin avec sa suite. La ville est richement décorée.

A 9 h. 30, le roi s'est rendu au palais ou est arrivé bientôt le roi de Danemark à bord du croiseur Hejmdal. Le roi de Suède s'est rendu à bord pendant le discours de l'hymne national suédois. Les souverains se sont embrassés. Ils sont descendus à terre et se sont rendus à la résidence au milieu d'une foule qui acclamait.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

ressemble étonnamment, est un ancien officier de la marine italienne. Son séjour à Biarritz sera de courte durée.

Confédération

Le nouveau ministre de Suisse à Rome
M. de Planta, nouveau ministre de Suisse à Rome, compte prendre possession de son poste vers le milieu de janvier prochain.

Les permis de libre circulation

Voici les décisions que vient de prendre le Conseil fédéral au sujet des permis de circulation sur le réseau des C. F. F. :
1. Les cartes de libre parcours, valables une année, sont délivrées uniquement aux personnes ci-après :
1. Fonctionnaires du département des chemins de fer appelés par les devoirs de leur service à voyager fréquemment sur le réseau des C. F. F.
2. Membres de la direction générale et des directions d'arrondissements des C. F. F., plus les fonctionnaires de la deuxième et de la troisième classe de traitement, appelés par leur service à voyager régulièrement.
3. Directeurs et fonctionnaires supérieurs d'autres entreprises de transport ; exceptionnellement membres des organes supérieurs de compagnies étrangères, d'après les conventions conclues entre celles-ci et les C. F. F., conventions soumises à la ratification du département des chemins de fer.
4. Personnes ayant droit à un permis de circulation en raison de conventions non dénombrées.
5. Fonctionnaires pensionnés de lignes principales rachetées par la Confédération avant 1910 et qui étaient au bénéfice du libre parcours.
Le conseil d'administration des C. F. F. est chargé d'élaborer le règlement relatif à l'octroi des billets à prix réduits. Ces décisions entreront en vigueur le premier janvier 1915.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Le ravitaillement de Lille par la Suisse

Le Conseil fédéral n'a pas encore reçu la demande relative au ravitaillement de Lille, mais la demande viendra et il est possible, dit la Revue, qu'elle rencontre moins de faveur du côté français que du côté allemand. Elle revient à ceci : décharger l'Allemagne du devoir de ravitailler Lille, et peut-être une partie de la Belgique, et remettre indirectement ce soin aux Français. Le rôle qu'on demande à la Suisse d'assumer est des plus honorables. Reste à savoir si nous pourrions l'accepter sans entraver notre ravitaillement propre, qui se heurte à de nombreuses difficultés. Le débarquement des céréales qui nous arrivent d'outre-mer ne s'effectue déjà qu'avec beaucoup de lenteur.

Nouveau convoi de Belges

Soixante Belges, habitants de Bruxelles, Liège, Ypres et Dinant, sont arrivés hier soir à Genève.

De Zurich à Constance

Quatre-vingts membres de la Croix-Rouge de Zurich ont visité les hôpitaux militaires de Constance. Les blessés se louent tous des bons soins dont ils sont entourés.

Une affaire d'espionnage

Hier vendredi, a comparu devant le tribunal militaire territorial de la 2^{ème} division, le nommé Julius dit « James » Meier, né en 1881, à Cologne, et naturalisé Américain, qui était accusé d'avoir pratiqué l'espionnage au profit de l'Allemagne et de s'être servi du territoire suisse pour y organiser un service de renseignements et de correspondance. C'est le 21 novembre que Meier fut appréhendé, à Genève, au retour d'un voyage en France.

Grâce aux documents dont l'inculpé fut trouvé porteur, le magistrat put établir que Meier était au service d'une agence de Lorrach, chargée de recueillir des renseignements dans les pays ennemis, et se trouvait en relations suivies avec le chef de ce bureau, le nommé Kohlbecher.

Le Tribunal a condamné celui-ci par défaut à dix-huit mois de prison et 2000 fr. d'amende, et Meier à six mois de prison et 1000 fr. d'amende.

Pour les prisonniers de guerre en Russie

Les colis postaux envoyés de Suisse à des prisonniers de guerre allemands, autrichiens et hongrois internés en Russie sont acheminés à destination par la voie de Buchs-Autriche-Hongrie et Roumanie.

Les accidents

On nous télégraphie de Sion : Le dragon vaudois Alfred Mermoud, en garnison à Sion, conduisait un char d'approvisionnement lorsque ses deux chevaux prirent le mors aux dents. Le malheureux conducteur fut projeté contre un réverbère et eut le crâne fracturé. Il a succombé la nuit dernière.

On donne les détails suivants sur le

terrible accident de Magadino que la Liberté a déjà signalé :

Deux soldats valaisans, les nommés César Summermatter, d'Eisten, et Emile Kalbermatter, de Saas-Fee, étaient de garde à Magadino lorsque soudain le fusil de Kalbermatter partit à la suite d'un choc. La balle atteignit Summermatter au cœur. La mort fut instantanée.

LETTRE DE GENÈVE

La crise à Genève. — Chez nos voisins de Savoie. — L'Escalade de 1914.

Genève, 18 décembre.
Les contrées agricoles se trouvent dans une situation relativement privilégiée ; elles ne connaissent pas la sombre misère qui guette les agglomérations urbaines et les populations qui vivent uniquement du commerce et de l'industrie.
La crise que nous traversons aura certainement pour effet de ramener au village nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui préféraient aux travaux sains et libères de la campagne le labeur astreignant et débilitant de l'usine, de la fabrique ou du bureau.
Le retour à la terre que préconisait jadis M. Jules Méline, dans un livre célèbre, s'effectuera sous l'empire de nécessités que l'ancien ministre français n'avait pas prévues.
A Genève, la classe ouvrière souffre de la dureté des temps. Pendant le premier semestre de 1914, les maçons ont fait grève et tous les corps de métiers qui dépendent du bâtiment ont dû rester les bras croisés.
Il n'y avait, par conséquent, d'économies nulle part lorsque la guerre a éclaté entre nos voisins. Aujourd'hui, tout travail est arrêté ; les ouvriers italiens sont rentrés pour la plupart dans leur pays, mais les nôtres sont plongés dans la plus complète indigence.
L'Etat fait ce qu'il peut ; il a entrepris des travaux d'utilité publique qu'il aurait pu renvoyer à des temps meilleurs ; la ville, de son côté, et les municipalités suburbaines font de même ; un comité s'est formé qui s'adresse à la générosité publique et s'efforce d'occuper les sans-travail. Toutes ces initiatives diminuent le chômage, sans toutefois le faire disparaître complètement.
Au Grand Conseil, le groupe socialiste, par l'organe de MM. Sigg, Naine et Nicolet, a exposé les doléances du prolétariat et a attiré l'attention du pouvoir exécutif sur la crise des loyers. L'Etat s'est concerté avec les autorités judiciaires pour épargner aux nécessiteux toute mesure de rigueur ; le département de Justice et Police a logé à ses frais les personnes sans appartement ; d'autres dispositions seront prises pour conjurer le mal.

M. Fazy a adjuré les députés de traiter ces questions hors de toute considération politique. Le Conseil d'Etat prendra toujours pour règle le sentiment de son devoir et de ses responsabilités. Il faut que la population comprenne que la situation est grave et que les ressources de l'Etat sont limitées.

La position géographique de Genève, chef-lieu économique d'une contrée étrangère neutralisée qu'on nomme la zone, ne laisse pas de causer beaucoup de souci au gouvernement et d'anxiété aux habitants de notre canton.
Depuis la guerre, et malgré la bonne volonté des douanes suisses et du directeur d'arrondissement, M. le lieutenant-colonel Trabold, toutes sortes d'entraves sont mises aux échanges commerciaux. Deux jours par semaine, les mercredis et samedis, la population du Pays de Gex et de la Savoie descend en foule à Genève pour y vendre, avec les produits du sol, légumes, fruits, etc., les volailles, œufs, beurre et s'y approvisionner en denrées coloniales, tissus et objets divers. Il semble vraiment que, du côté savoisien surtout, on fasse fièche de tout bois et qu'on cherche par tous les moyens à aigrir les rapports de bon voisinage. Il n'est pas de bruit, si sot soit-il, qui n'ait été répandu en zone dans l'intention évidente de jeter le discrédit sur Genève et sur la Suisse.
Naguère, on criait sur les toits que la nomination du général Wille avait été imposée par l'Allemagne ; hier, c'était la petite Suisse qui approvisionnait la grande Allemagne de céréales, de viande, de riz et de pommes de terre.
Il est maintenant interdit de sortir de la zone une douzaine d'œufs et un sac de pommes de terre. Mais, blé, avoine, fourrage : tout est prohibé. Notez que nos voisins sont encombrés de marchandises qui suffiraient à nourrir une population triple de la leur. On se perd en conjectures sur les mobiles d'une pareille attitude.

Mardi, la classe de 1915, composée de jeunes gens de 19 à 20 ans, s'est embarquée pour rejoindre les camps d'instruction. La plupart des Savoyards ont été dirigés sur Lyon, Grenoble, Vienne et Chambéry. Ils portaient pleins d'entrain ; deux d'entre eux me disaient fi-

rement : « Pendant deux ou trois mois, nous apprendrons le métier, et, en mars ou avril, nous donnerons le coup d'épaupe aux Anglais pour chasser les Allemands de France ! »

En février, la classe de 1916 partira. Il faut parcourir les villages de Savoie pour se rendre compte des méfaits de la guerre. Les familles sont décimées ; tout ce qui est en âge de se battre, de 19 à 50 ans, a quitté ses foyers. On ne rencontre qu'enfants, femmes et vieillards. Plus de chevaux : tout a été réquisitionné. Et parmi ceux qui ont répondu à l'appel de la patrie, combien en reverra-t-on ? Une atmosphère lourde de tristesse et d'angoisse plane sur la Savoie et sans doute sur toute la France. Néanmoins, la population se montre vaillante.

La commémoration de l'Escalade, qui donne lieu chaque année à des divertissements multiples d'un goût plutôt douteux, a passé inaperçue. A peine, dans les vieilles familles genevoises, s'est-on réuni pour évoquer le passé, manger la dinde traditionnelle et se partager les morceaux de la marmite en nougat. Aucune exhibition dans les rues ; point de bal ni de concours de masques ; le Conseil d'Etat avait interdit toute manifestation extérieure.

Les pensées et les préoccupations sont ailleurs ; aujourd'hui est sombre et nul ne sait ce que demain nous réserve. Ne nous laissons point gagner par le pessimisme ambiant ; serrons les rangs et prions pour que la Providence écarte de la Suisse les épreuves et les malheurs qui ont accablé l'infortunée Belgique !

AUX JEUNES FILLES

Les bureaux qui s'occupent de protéger les jeunes filles qui voyagent ont une forte et méritoire besogne en ces temps de guerre.

Combien il en a fallu hospitaliser qui s'étaient trouvées dans la détresse par suite des événements !

A Lugano, par exemple, on a eu fort affaire à s'occuper des nombreuses jeunes filles qui partent pour l'Italie et qui, ne s'étant pas munies préalablement de passeports, sont retenues à la frontière. On nous prie, à cette occasion, de rappeler que, pour l'Italie, tout comme pour les pays belligérants, toute personne qui n'est pas Italienne doit être pourvue d'un passeport visé par le consul italien. Pour éviter tout désagrément et tout retard dans le voyage, ce passeport visé par le consul italien est indispensable et aucune jeune fille ne doit reculer devant les frais que ces démarches occasionnent, car sans cette précaution, elles ne pourront traverser la frontière.

La plupart des hôtels de Cannes et de Nice sont fermés, tout comme les maisons hospitalières. Nous déconseillons donc aux jeunes filles de se rendre de ces côtés, car elles se placeraient avec grand-peine.

La vie économique

Le sucre
Le rendement de la dernière récolte sucrière n'a pas été aussi abondant qu'on le croyait sur la foi des premières estimations. Le pays qui subit le plus grand déficit, c'est l'Autriche-Hongrie, d'où nous tirons nos plus importantes provisions de sucre.

Le riz
Le riz compte parmi les denrées dont l'approvisionnement est le plus difficile en ce moment, car nombreux sont les pays, la Hollande, en premier lieu, qui en interdisent l'exportation. A demandé vient d'une manière très active des brasseries qui, à défaut d'orge, se servent de riz pour la fabrication de la bière.

L'avoine
Depuis une quinzaine de jours, tous les envois d'avoine en transit venant des ports français à destination de la Suisse ont été confisqués par les autorités françaises, et nombreux sont ceux qui ont été retournés à Marseille. Des démarches ont immédiatement été faites auprès du gouvernement de ce pays pour qu'il autorisât le transit de cette denrée. Mais déjà l'avoine a atteint un prix inconnu dans notre pays. Ainsi les cent kilos de cette marchandise, qui se payaient il y a quelque temps encore 17 et 18 francs, sont cotés aujourd'hui à 30 et 32 francs.

L'importation des pommes de terre
En Suisse sont entrés, depuis le 1^{er} octobre, 7189 wagons de pommes de terre (2110 en octobre, 3379 en novembre, 1700 pendant la première quinzaine de décembre). Comme la valeur moyenne du wagon de pommes de terre est de 1000 francs environ, cette importation représente une exportation de 7,189,000 francs d'argent.



ALIMENT DE FORCE
OVALINE

n'est pas seulement la plus efficace, mais aussi, à cause de sa haute puissance nutritive

le plus avantageux des aliments de force.
Savoureux, préparé en deux secondes, n'importe où.
N° 6715 Y 4274
A. D. WANDER S. A., BERNE

Prenez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

LA GUERRE EUROPÉENNE

En Galicie

Vienne, 19 décembre.
Bureau de correspondance viennois. — D'après des informations données par des correspondants qui ont visité le champ de bataille de Limanova (sur la Lososina, entre Cracovie et les Carpates), le combat s'est terminé par la retraite complète de l'ennemi de la Galicie occidentale. Notre armée a capturé 26,000 prisonniers et des quantités considérables de matériel de guerre. Les pertes des Russes sont énormes. L'ennemi est partout poursuivi vigoureusement. La population rentre dans les régions évacuées par les Russes.

Bulletin russe

Pétrograd, 19 décembre.
Communiqué de l'état-major du généralissime :
Sur la rive gauche de la Vistule, une accalmie à peu près complète a remplacé sur presque tout l'ensemble du front les attaques que l'ennemi a prononcées pendant plusieurs jours et que nous avons toutes repoussées. Nous avons entravé, jeudi, l'offensive de l'ennemi en Galicie ouest. Sur le front de Sanok-Lisko (au sud de Przemyśl), nous avons marqué avec succès nos opérations d'offensive en y faisant 3000 prisonniers et en capturant plusieurs canons et mitrailleurs.

Le bombardement de la côte anglaise

Londres, 19 décembre.
Suivant les journaux, le bombardement des Allemands a fait à Hartlepool 90 morts et 250 blessés, à Whitby 2 morts et 2 blessés. A Hartlepool 80 maisons, 4 églises et une école ont été atteintes. Les dégâts causés à Hartlepool et Whitby sont évalués à 40,000 livres sterling.

Berlin, 19 décembre.
La Gazette de l'Allemagne du Nord répond au reproche fait à l'escadre allemande d'avoir bombardé des villes ouverts que cela n'est pas exact. Hartlepool et Scarborough sont des bases navales, défendues par des batteries de côtes, dont l'escadre allemande a essayé le feu.

Le raid de Fribourg-en-Brisgau

Londres, 19 décembre.
La nouvelle répandue par des journaux étrangers suivant laquelle deux des aviateurs qui lançaient des bombes sur Fribourg-en-Brisgau auraient été descendus par les Allemands entre Neuren-Brisach et Colmar est inexacte. Les trois aviateurs sont rentrés de leur raid sains et saufs.

Le vaisseau turc capté

Athènes, 19 décembre.
(Havas). — Le nombre des victimes du Messoudieh s'éleva à une centaine, dont plusieurs officiers allemands.

Nicolas II

Vladicaucuse, 19 décembre.
Le tsar est reparti hier mercredi.

Dans la mer Rouge

Constantinople, 19 décembre.
Rapport du grand quartier général turc :
Un croiseur anglais qui naviguait depuis quelques jours devant Akaba (mer Rouge) y a débarqué des troupes. Nos troupes aussitôt accourues les ont obligées à prendre la mer. Notre feu a détruit les projecteurs du croiseur.

Le protectorat anglais sur l'Egypte

Londres, 19 décembre.
La proclamation du protectorat anglais sur l'Egypte a été affichée, hier vendredi, dans tout le pays du Nil.

Paris, 19 décembre.
L'Angleterre ayant informé la France de son intention de proclamer le protectorat sur l'Egypte, la France, s'inspirant de la Déclaration franco-anglaise du 8 avril 1904 concernant l'Egypte et le Maroc, a adhéré à ce projet. L'Angleterre, s'inspirant de la même Déclaration, avait reconnu le protectorat français au Maroc et avait adhéré au traité franco-marocain du 30 mars 1912.

Le nouveau sultan d'Egypte

Londres, 19 décembre.
Le prince Hussein Kamel a été nommé khédive d'Egypte, avec le titre de sultan.
Une note de l'Office des affaires étrangères annonçant l'élevation de Hussein Kamel, déclare que le khédive Abbas-Hilmi a été déposé pour avoir fait cause commune avec l'ennemi.
La fortune privée du khédive, qui est considérable, reste sa propriété.

Un des correspondants de la Liberté nous mande :

« Le prince Hussein, oncle du khédive détrôné et souverain actuel de l'Egypte, sous le protectorat des Anglais, est un beau représentant de la race albanaise, à laquelle appartenait le fondateur de la dynastie, Mohamed Ali. De taille moyenne, élégant et souple, de grands yeux noirs vifs et sympathiques, le geste ouvert et amical, tel il nous est apparu lorsque nous avons eu l'honneur de lui être présenté, il y a une dizaine d'années, par M. N., un compatriote ge-

nois qui, depuis longtemps, s'occupait d'agriculture en Egypte. Le prince Hussein, qui est lui-même grand propriétaire terrien, s'intéressait beaucoup aux progrès de l'agriculture, que provoquait l'ouverture à la culture des milliers d'hectares nouvellement irrigués par les Anglais. Tenu à l'écart des affaires politiques, il aimait à s'entourer des conseils d'hommes compétents tels que M. N., qui a expérimenté la culture de toutes espèces de produits sur le sol du désert rendu fertile par l'irrigation.

Pendant cette conversation, où nous pouvions reconnaître les connaissances pratiques et l'esprit judicieux du prince, nos regards se portaient tour à tour sur les vastes salons, meublés presque tous d'un pur style empire, et où d'innombrables bibelots artistiques témoignaient du goût sûr du propriétaire ; puis, de là, dans les immenses allées bordées de rosiers, d'orange, de mimosa, dont le parfum pénétrant était rendu plus vil par un chaud soleil de mars. C'est dans cette oasis, située à Gisch, sur la route des Pyramides, que l'Angleterre est venue chercher ce descendant d'Ismaël le Magnifique pour en faire un collaborateur sérieux, qui fera vite oublier le fantaisiste khédive Abbas-Hilmi.

Allemagne et Italie

Rome, 19 décembre.
Le nouveau ministre d'Allemagne, M. de Bülow, s'est entretenu avec le ministre des affaires étrangères, M. Sonnino.

Démenti italien

Rome, 19 décembre.
Des journaux ont publié la nouvelle d'une mobilisation partielle des troupes italiennes pour le 1^{er} janvier prochain. L'agence Stefani publie un communiqué démentant catégoriquement cette nouvelle.

Les femmes italiennes à la reine des Belges

Milan, 19 décembre.
De Vère au Secolo :

Il s'est constitué à Vère un comité qui adresse aux femmes italiennes un appel en faveur d'une adresse d'hommage à la reine des Belges.

Le Saint-Siège et les ballégérants

Milan, 19 décembre.
De Paris au Corriere della Sera :
Le Petit Parisien publie une interview que son envoyé spécial à Rome, M. Bassot, a obtenue du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Saint-Siège. Le correspondant a fait part au cardinal des affirmations que l'on rencontre dans certains journaux au sujet de l'attitude du Saint-Siège vis-à-vis des belligérants. Le secrétaire d'Etat a protesté énergiquement contre les affirmations de ceux qui représentent le Saint-Siège et la presse catholique italienne, notamment celle de Rome, comme partisans de l'Autriche et de l'Allemagne contre la France. Le Saint-Siège et la presse catholique gardent dans de conflit l'impartialité la plus stricte, pour des raisons supérieures qu'il est facile de comprendre.

Parlant ensuite du bombardement de Reims, le cardinal Gasparri a dit que le Pape avait écrit à l'archevêque de cette ville, Mgr Luçon : mais, on ne sait pour quelle raison, la lettre du Souverain Pontife fut arrêtée pendant vingt jours à Tours. Benoit XV a écrit aussi à ce sujet au cardinal archevêque de Lyon.

Le cardinal Gasparri a ajouté que le Souverain Pontife avait fait parvenir des premières nouvelles sur la détresse de la Belgique, 16,000 francs pour secourir les Briges nécessiteux. Le Sacré Collège a versé, dans le même but et à la même date, une somme de 3000 francs.

Angleterre et Saint-Siège

Milan, 19 décembre.
De Rome au Corriere della Sera :
D'après l'Italie, Sa Sainteté Benoit XV a envoyé ces jours-ci au cardinal Mercier, archevêque de Malines, une nouvelle somme prélevée sur sa cassette particulière.

Distinctions

Rome, 19 décembre.
Le Pape a nommé Mgr Viri, évêque titulaire de Troade, comme chanoine de la basilique vaticane.
Mgr Pescini, ancien secrétaire de Pie X, a été nommé chanoine de Sainte-Matthie-Majeure.
Sous le règne de la Ligue protestante, il y déclare que le gouvernement anglais avait fait part, avant la nomination de sir Howard, de ses intentions au gouvernement italien.
Sir Henry Howard est attendu pour aujourd'hui samedi à Rome.

Suèves scandinaves réunis

Malmö (Suède méridionale), 19 déc.
La cérémonie de l'hommage des étu-

dants, qui s'est déroulée dans la matinée d'hier vendredi, devant les trois rois de Suède, de Norvège et de Danemark, a offert un tableau magnifique. Une foule de peuple remplissait la place du Marché, où se trouve la résidence. Environ 500 étudiants avec 14 drapeaux s'avancèrent en cortège. A leur apparition au balcon, les rois furent acclamés avec enthousiasme. Après une allocution du président de l'une des sociétés d'étudiants et l'exécution de l'hymne national suédois, les étudiants défilèrent devant les souverains, qui saluèrent cordialement.

Des bombes

Milan, 19 décembre.
La police vient d'arrêter deux individus, Dominique Ghedi et Amilcar Rinaldi, qui ont été trouvés porteurs de trois bombes.

Un attentat devait être commis aujourd'hui, samedi, pour commémorer la mort d'Oberdan, qui fut exécuté à Trieste, il y a trente-deux ans, pour avoir tenté d'assassiner l'empereur François-Joseph. Ghedi revenait de Bâle, ce qui fait croire que l'attentat aurait été préparé en Suisse.

SUISSE

Pour entrer en France

Berne, 19 décembre.
Suivant des informations formelles qui viennent d'être télégraphiées de Paris à l'Ambassade de France à Berne, on ne peut plus entrer désormais en France qu'avec des passeports absolument en règle, portant la photographie, le siglement, la signature de l'intéressé, la nature des pièces produites et l'indication du lieu exact où l'on se rend en France. Aucun laissez-passer n'est plus admis.

Pour les prisonniers de guerre

Genève, 19 décembre.
(P. T. S.) — M. le conseiller national Ador et M. le docteur Ferrière, de Genève, qui s'étaient rendus à Berlin pour y engager des négociations, au nom de la Croix-Rouge, sont de retour. Ils ont été reçus avec la plus grande bienveillance, dans la capitale allemande, par M. de Bethmann-Hollweg. Avec l'autorisation du ministère de la guerre, ils ont pu visiter les camps des prisonniers à Magdebourg, Torgau et Zoss (Prusse). Ils ont constaté partout que les plus grands efforts sont faits en vue d'atténuer, dans la mesure du possible, les rigueurs de la détention pour les malheureux victimes de la guerre.

Un accord a pu être conclu, sur la base d'une proposition de la Croix-Rouge française, pour assurer, sous le contrôle des comités nationaux et de délégués neutres, une distribution impartiale des secours de tous genres qui pourraient être envoyés aux prisonniers des deux pays. Le projet d'échanger ceux qui sont grièvement blessés et qui ne peuvent plus retourner sur le front est envisagée avec faveur, en Allemagne.

L'ambassadeur d'Espagne à Berlin, qui est chargé de la protection des intérêts français, vœu à la solution de ces questions le plus vif intérêt. La Croix-Rouge allemande et les ministères des affaires étrangères et de la guerre reconnaissent hautement les services rendus par l'agence de prisonniers de Genève.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPÉRATURES PROBABLES

dans la Suisse occidentale
Zurich 19 décembre, midi.
Régime du sud-ouest. Ciel nuageux.
Petite pluie.



Le tube 85 et.

KALODONT
la meilleure
Crème dentifrice
donne aux dents
une blancheur éblouissante
Antiseptique.

FRIBOURG

Elections au Grand Conseil

La Feuille officielle publie l'arrêté du Conseil d'Etat fixant au 17 janvier l'élection de trois députés au Grand Conseil dans les cercles de la Sarine, de la Singine et de la Gruyère, pour remplacer MM. Louis Cardinaux, Jean Bariswyl et Louis Morard, décédés.

Annuaire de la mort du B. P. Canisius

Le *Semaine catholique*, dans son numéro de ce jour, publie ce qui suit :

Le Bienheureux Père Canisius est mort à Fribourg, le 21 décembre 1597.

Cet anniversaire sera célébré solennellement, cette année, dans l'église du Collège Saint-Michel, lundi, 21 décembre, à 8 heures du soir.

La cérémonie s'ouvrira par le chant du *Veni Creator*, avec accompagnement de l'Orchestre du Collège, puis les Reliques du Bienheureux seront transportées de la chapelle où elles reposent au chœur de l'église, où elles resteront exposées à la vénération des fidèles jusqu'à mardi soir.

Sa Grandeur Monseigneur Bovet, évêque de Lausanne et Genève, a bien voulu accepter de prononcer ensuite une allocution de circonstance.

La cérémonie se terminera par divers chants et par la Bénédiction du Saint Sacrement.

Mardi matin, 22 décembre, plusieurs messes seront célébrées et les fidèles auront libre accès à la chambre où est mort le Bienheureux.

Nous espérons que les fidèles se feront un devoir, à l'occasion de cet anniversaire, de venir prier celui qui fut l'Apôtre de Fribourg et qui, après nous avoir donné les dernières années de sa vie, nous a confié le soin de garder son tombeau.

Première messe

Demain dimanche, à l'église collégiale de Saint-Nicolas, aura lieu, à 10 heures, l'éminente cérémonie de la première messe d'un enfant de la paroisse : le R. P. Jean Bondallaz, Missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit.

Le sermon de circonstance sera prononcé par le R. P. P. Monagnon, O. P.

Tous les assistants à la première messe pourront gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de cette faveur spirituelle.

Après d'excellentes études au Collège Saint-Michel, le R. P. Bondallaz partit pour le séminaire des Missions de Chevilly, près Paris. Il y resta quatre ans. Au début de la guerre, il revint se mettre au service de la patrie et passa deux mois sous l'uniforme. Les temps troublés l'empêchant de rentrer en France, pour y recevoir les ordres, S. G. Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève, lui a donné l'onction sacerdotale, hier matin, vendredi, dans la chapelle de l'Évêché, ainsi qu'à un autre religieux de la même congrégation, le R. P. Nitzler.

Demain, le nouveau prêtre fribourgeois montera pour la première fois à l'autel.

C'est un honneur et une joie pour la paroisse de Saint-Nicolas et pour la famille du futur missionnaire de donner à l'Église un enfant qui s'en ira bientôt propager la vraie foi dans le continent noir. Réconfortant et pieux exemple, qui ne manquera pas de porter des fruits d'éducation salutaires et contribuera à faire surgir des vocations sacerdotales nouvelles.

Congrégation de l'Enfant-Jésus

Demain dimanche, 20 décembre, à 4 1/2 h., aura lieu la fête mensuelle de la

Congrégation de l'Enfant-Jésus, dans l'église Collégiale de St-Nicolas : procession des enfants.

Les vendredis de la Grenette

Hier soir, vendredi, devant un nombreux auditoire, le Rev. Père Mandonnet, professeur à l'Université, a parlé de la *Stèle pittoresque et artistique*.

Le voyageur qui visite l'Italie va ordinairement jusqu'à Rome, le plus audacieux va jusqu'à Naples, enfin, l'amatour de tranquillité et de belles choses se rend en Sicile. C'est, à coup sûr, la partie la plus originale de l'Italie. Les caractères propres de l'île sont faits de contrastes de couleur et de lumière qui ne se rencontrent nulle part ailleurs ; la nature et les hommes se sont ingéniés à les faire les plus frappants possible.

La nature géologique de la Sicile est la même que celle du continent, plus les terrains volcaniques qui entourent ce pays toute sa stabilité et sa sérénité. L'Etna est le noyau principal des éruptions.

Le climat est tempéré et régulier par la mer. Le thermomètre ne descend guère plus bas que 10 degrés. On peut séjourner des mois en Sicile sans voir un nuage au ciel et il n'y a pas un jour de l'année où l'on ne voie briller le soleil.

La végétation est des plus luxuriantes ; toutes les côtes étendues sont magnifiquement ornées d'arbres verts : oranges, citronniers, chênes verts, palmiers, formant des contrastes à l'infini.

La culture est très rémunératrice, mais l'agriculture souffre de la trop grande propriété ; les latifundia sont la plaie de la Sicile comme de toute l'Italie.

Les villes siciliennes sont toutes très vivantes ; Palerme présente au premier coup d'œil un aspect féérique par sa coupole d'or et ses monuments d'art normand ; Syracuse n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était dans l'antiquité. Elle n'a rien perdu de son cachet moyenâgeux caractérisé par ses rues étroites et tortueuses ; Catane est la cité moderne commerçante, les fêtes de Sainte-Agathe y sont célébrées avec grandes pompes et dans un cachet d'originalité qui attire de nombreux étrangers ; Messine, la malheureuse, n'est pas une ruine superbe, elle se renferme dans ses cendres ; elle est encore aujourd'hui telle que l'a laissée le tremblement de terre de 1908 ; Taormine est le rendez-vous des voyageurs qui viennent chercher le repos en Sicile.

Passant à la partie artistique, le savant conférencier nous a parlé des civilisations qui se sont heurtées en Sicile et ont donné à l'art du pays un caractère composite. Les Arabes, les Grecs y avaient laissé de magnifiques monuments que les tremblements de terre ont anéantis. L'art normand a été l'apanage de l'île, témoin la splendide cathédrale défigurée par un dôme construit au XVIII^{ème} siècle.

De nombreuses projections ont illustré la très agréable et intéressante causerie du R. P. Mandonnet.

Conférences pour les dames et pour les jeunes filles

Deux conférences d'instruction religieuse pour les dames et pour les jeunes filles auront lieu, la semaine prochaine : l'une lundi, à 8 h. du soir, l'autre, mardi, à 6 h., au local ordinaire, salles supérieures de la Banque d'Etat.

Les planteurs de tabac et le monopole

Le syndicat des planteurs de tabac de la Broye, réuni jeudi à Yvernois, a décidé sa dissolution. Après avoir entendu un rapport de M. Francey, député, à Cusey, l'assemblée s'est prononcée contre le monopole du tabac, mais en faveur de l'impôt par le système de la bande-roule, comme plus pratique, moins onéreux et plus productif.

Pour les orphelins belges

Listes précédentes	Fr.
4 ^{ème} liste	12,693.90
Ecole des garçons de Montagny-la-Ville	11.50
Club des Jeunes, Fribourg par l'entremise de M. E. Winkler	14.40
Ecole de Cormérod	14
Ecole de Courmourens	16

Le concert du 13 décembre

Le comité du concert de bienfaisance du 13 décembre se fait un devoir de remercier encore le public fribourgeois de l'empressement avec lequel il est venu applaudir les aimables artistes de Genève, de Vevey et de Lausanne, qui nous ont valu la belle audition de dimanche dernier.

La recette brute de ce concert a été de 1067 fr. Tous frais déduits, le bénéfice net se monte à 900 fr., répartis de la manière suivante :	FR.
Office d'assistance	200
Cadeaux de Noël aux soldats sous les armes	100
Pour les escadrons fribourgeois à la frontière	100
Au colonel de Loys pour la caisse de secours des soldats	100
Unvoir des blessés français	150
Pour les Belges demeurés en Belgique	150
Soupes communales	50
Patronage de l'Enfant-Jésus, Villa Miséricorde	50
	900

Mais, nous écrit-on, si la générosité du public nous a permis de soulager quelques misères, nous devons une grande reconnaissance aux artistes grâce auxquels la soirée du 13 a été si réussie. Mme Debogis, comme toujours, a ravi l'auditoire par sa magnifique voix autant que par la perfection, la variété de son interprétation et l'heureuse composition de son programme ; celui-ci, en effet, nous a donné la joie d'entendre successivement les vieux maîtres, avec l'air à la fois grave et passionné de Hindel jusqu'aux accents poignants d'un Duparc et d'un Doret. Nous avons admiré sa diction dans la légère *Canzone* italienne et dans le doux et gracieux *Wegened*.

Quant aux chansons du Piémont, reconstituées par Sinigaglia, elles avaient pour nous l'intérêt de la nouveauté, et Mme Debogis nous a tenu sous le charme de son art délicat en détaillant ces vieilles mélodies dont elle nous a donné la primeur. Nous savons un gré infini à l'aimable cantatrice d'avoir chanté en bis les *Feuilles mortes*, de Doret, morceau saisissant qu'elle met admirablement en valeur.

Les chœurs des dames de Vevey nous ont fait connaître deux genres de musique bien différents : le Printemps (hélas ! comme le printemps trop fugitif, et que l'on eût aimé entendre deux fois) et l'Automne, de Sokolov, où passe toute la mélancolie des chansons russes, les délicieux Noëls qui, sous leur apparente simplicité, cachent une finesse de détails et de nuances parfaitement rendue par le chœur de Vevey.

M. Lasseur fait honneur à son professeur M. Nicati ; sa technique brillante et sûre se joue des difficultés les plus grandes, comme dans *Triana*, par exemple, et dans *L'Étude de Blavet*. On peut prédire un bel avenir à ce jeune talent auquel les années apporteront, avec la maturité, la maîtrise et la conscience de sa personnalité. Le public a particulièrement goûté l'élégance et l'aisance de son jeu dans la *sonate* de Chopin.

Le pétrole

MM. Vicarino et C^{ie} (denrées coloniales, à Fribourg) nous annoncent hier que les arrivages de pétrole étaient le nouveau suspendus. Il paraît que le transit par Genève est encore une fois fermé ; le Conseil fédéral est en pourparlers à ce sujet avec l'Italie et il faut attendre patiemment que les négociations aient abouti.

Selon une dépêche de ce matin, relatant une information de la Légation de Suisse à Rome, le gouvernement italien s'est déclaré disposé à autoriser l'exportation en Suisse du pétrole qui se trouve à bord d'un des steamers suisses. On peut donc s'attendre à ce que notre approvisionnement en pétrole puisse s'effectuer sans trop de délai. Il va sans dire cependant que la pénurie ne disparaîtra que progressivement.

Concert en faveur de l'Orphelinat

Nous rappelons que demain après midi, à 5 h., dans la grande salle de la Grenette, la société de chant de la ville de Fribourg donnera son traditionnel concert en faveur de l'arbre de Noël des enfants de l'Orphelinat.

Nous osons espérer que la générosité impuisable dont le public a fait preuve jusqu'à présent, vis-à-vis de diverses bonnes œuvres, ne se démentira pas demain. Aussi, chacun voudra prouver, par sa présence à la Grenette, la sympathie qu'il porte à la Société de chant, et surtout aux pauvres orphelins du pays.

Nous savons que la société organisatrice a voulu tous ses soins à la préparation de ce concert. Elle s'est assurée de concours de quelques dames de la ville et de l'orchestre à cordes. Les enfants de l'Orphelinat exécuteront, sous la direction experte de M. A. Hug, quelques chœurs, qui ne manqueront pas de recueillir les applaudissements de tous les auditeurs.

Voici, du reste, le programme, qui nous promet de belles jouissances artistiques :

1. Chœurs d'hommes (Paroles de J. B.) : a) Solo fidèle, mon pays : G. Angerer. b) Helvétie, sur ta patrie : J. Vogt. c) Confédérés : J. Bovet.
2. Chœurs d'enfants : a) Le Général Printemps (par. de J. B.) : F. Alt.

- b) Pourquoi, petit enfant ? : J. Rousseau.
- c) Histoire d'Arthur, le petit cadard orgueilleux : J. Dalcroze.
3. Orchestre à cordes : Romance en do, op. 225, N° 2 : W.-A. Mozart.

4. Chœurs mixtes : a) Lève-toi ! Aux pères solitaires, vieux Noël harm., par J. Bovet.
5. Chœur d'hommes : Au bivouac : L. Kempler.
6. Chœurs d'enfants : a) Sur la route blanche : J. Dalcroze. b) La chanson du sol natal : J. Dalcroze. c) Joyeux ébats : C. Volkmann.

7. Orchestre à cordes : Ronde en sol, op. 575, N° 4 : W.-A. Mozart.
8. Chœurs mixtes : a) Le bel ange du ciel, Noël par J. B. b) Or, mon vieux, vieux Noël harm. par J. B.
9. Chœur d'hommes et orchestre à cordes : L'Arbre de la liberté : P. Fassbinder, op. 13. Prix des places : Réservées, 3 fr. ; premières, 2 fr. ; secondes, 1 fr.

La Caisse sera ouverte dès 4 h. 30. Que chacun apporte donc demain son obole à cette œuvre locale si digne de sympathie et prouve ainsi que, malgré toutes les misères pour lesquelles on a déjà été sollicité, on a réservé une part aux orphelins de Fribourg.

Écrêtement des sapeurs-pompiers

Les jeunes gens de 18 ans et au-dessus habitant les quartiers de Perelles et Bearegard qui auraient l'intention de faire partie du corps des sapeurs-pompiers sont priés de bien vouloir se rencontrer ce soir samedi, à 8 heures, au café brasserie de Bearegard.

Aux agriculteurs

L'Office cantonal du travail informe les agriculteurs que, par suite de la crise extraordinaire qui sévit, un nombre très élevé de vachers et de charretiers afflué à son bureau, en quête de place pour Noël. L'Office prie, en conséquence, tous les patrons qui seraient désireux d'engager quelqu'un de bien vouloir s'annoncer au bureau, Avenue de Pérolles, 12, à Fribourg. L'Office fera tout son possible pour servir chacun selon ses désirs et dans le plus bref délai possible. Le service de placement est complètement gratuit.

Almanach du Père Girard

Ce nouvel almanach, qui paraît, cette année-ci, pour la première fois, sort de l'imprimerie Henri Butty et C^{ie}, à Estavayer-le-Lac. Il contient, dans sa première partie, le calendrier pour 1915. Chaque jour rappelle un fait historique ou une maxime. Vient ensuite un cours aperçu biographique sur le Père Girard ; puis quelques articles sur les sites remarquables de notre canton : Estavayer, Murist, Fribourg, Gruyères, Morat, Bulle et Hauterive. Suivent quelques conseils aux maîtres et professeurs, tel que le procédé de punition à l'école primaire. Quelques chants et quelques bons mots très spirituels agrémentent la seconde partie de l'almanach.

Ajoutons que ce petit volume contient de nombreuses illustrations. Cet almanach aura sans doute un grand succès dans nos écoles fribourgeoises. Son prix modique de 1 franc 20 le met à la portée de toutes les bourses.

Sur la directe Neuchâtel Châtres-Berne

Sur la directe Berne-Neuchâtel circulent journellement deux nouveaux trains, un train direct Neuchâtel-Berne partant de Neuchâtel à 9 h. 29 du matin et arrivant à Berne à 10 h. 37, avec arrêt à Saint-Blaise, Anet, Châtres, Gümmental et Bümplitz, et un train omnibus Berne-Neuchâtel qui part de Berne à 4 h. 17 du soir et s'arrête à toutes les stations intermédiaires jusqu'à Neuchâtel.

Triste découverte

On a découvert, ce matin samedi, dans le ruisseau qui coule entre Le Mouret et Praz-Mathaux (Praromant), le corps d'un citoyen habitant cette dernière localité, M. Jean-Joseph Bussey.

Le malheureux aura fait un faux pas en traversant la passerelle jetée sur le ruisseau et n'aura pu se relever. B. était âgé de 49 ans. Il était veuf depuis le mois de mai dernier.

Disette d'avoine

A la suite de la mobilisation, le manque d'avoine se fait vivement sentir. Grâce à ses achats, le commissionnaire central des guerres est en état de fournir quelques centaines de wagons d'avoine, pour subvenir aux besoins les plus pressants, à condition que ces achats soient effectués en grande quantité et que les cantons en opèrent la remise aux intéressés au prix d'achat.

La Fédération fribourgeoise des syndicats agricoles a été désignée dans notre canton pour opérer ces achats. Elle se chargera, également, directement ou par ses syndicats, de la vente et de la remise de petites quantités d'avoine aux intéressés. Les demandes d'achats doivent être adressées au gérant de la Fédération des syndicats agricoles, M. A. Folly, à Fribourg, qui fournira les échantillons, ainsi que les conditions de vente.

Les vandales. — Les ponts et chaussées promettent une prime de 20 fr. à la personne qui pourra indiquer le nom des vandales qui ont cassé une quinzaine de jeunes arbres sur la nouvelle route cantonale Morat-Burg, à proximité du passage supérieur de l'Ochsen.

Tramways de Fribourg

Recettes de novembre écoulé : 8,392 fr. 10 (9,953 fr. 40 en novembre 1913). Total des recettes des onze mois écoulés de 1914 : 105,772 fr. 80. Les recettes de la période correspondante de 1913 ayant été de 102,369 fr. 70, la plus-value pour 1914 est jusqu'ici de 3,403 fr. 20.

SOCIÉTÉS

Cercle catholique. — Demain soir, dimanche, à 8 1/2 h., réunion familière pour les membres, leurs familles et connaissances. Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, samedi, à 8 1/2 h., répétition au local.

Orchestre de la Ville. — Répétition, ce soir, samedi, à 8 h. heures, au Collège, pour les cordes seulement.

Société de chant de la Ville. — Demain matin, dimanche, à 11 h. précises, répétition urgente dans la salle de la Grenette, pour le concert de l'après-midi.

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, samedi, à 8 1/2 h., à la Brasserie Peter, répétition suivie de l'assemblée.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — MM. les membres honoraires et actifs sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, samedi, 19 décembre, à 8 h., préceptes au local, Grand'Rue, 13. Il y aura une conférence de M. A. Pillod, secrétaire de l'Union romande des travailleurs catholiques.

Demain soir, dimanche, à 8 h., réunion familière au local.

LES SPORTS

Football

Le troisième match de championnat local se déroulera demain, dimanche, à 8 heures après midi, au parc des sports, entre F.C. Collège I et Stella A (équipe mixte).

Calendrier

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

IV^{ème} DE L'AVEÏT

LUNDI 21 DÉCEMBRE

Saint THOMAS, apôtre

Saint Thomas, Galléen, suivit Jésus dès la première année de son ministère public. Il ne voulut d'abord pas ajouter foi à la résurrection de Jésus-Christ, mais le Seigneur daigna dissiper l'incrédulité de son disciple. Demanda-t-il aussi de fortifier la faiblesse de notre foi, et de nous donner cette docilité d'esprit et de cœur qui nous placera au nombre de « heureux qui n'ont pas vu et qui ont cru ».

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

Saint-Nicolas : 5 h. h., 6 h., 6 h. h. et 7 h., messe basse. — 8 h., messe des enfants chantée, catéchisme. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., Première Messe du R. P. Bondallaz, de la Congrégation du Saint-Esprit, sermon de circonstance à l'Évangile, bénédiction du Très Saint Sacrement — 1 1/2 h., vêpres des enfants, Bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction. — 6 1/2 h., chapellet.

Saint-Jean : 7 h., messe basse. — 8 h. h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 h. h., grand-messe et sermon. — 10 h. h., catéchisme de première communion. — 1 1/2 h., vêpres, catéchisme et bénédiction. — 6 1/2 h., chapellet et prière du soir.

Saint-Maurice : 6 h. h., messe basse. — 8 h. h., messe chantée, sermon français. — 9 h. h., catéchisme français. — 10 h., messe basse, chants des enfants, sermon allemand. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 1/2 h., vêpres, litanie et bénédiction. — 6 1/2 h., chapellet et prière du soir.

Collège : 6 h., 6 h. h., 7 h., 7 h. h., messe basse. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h. h., messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 1/2 h., vêpres des étudiants. — 2 1/2 h., vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 5 h. h., messe de l'Avent, bénédiction. — 8 h., messe chantée, sermon allemand. — 9 h. h., messe des enfants allemands, avec chants, instruction. — Catéchisme après la messe. — 2 h., vêpres, sermon français, bénédiction. Congrégation des Dames, chapellet.

St. PP. Cordeliers : 6 h., 6 h. h., 7 h., 7 h. h., 8 h., messe basse. — 9 h., grand-messe. — 10 h. h., service académique, messe basse, sermon allemand. — 2 1/2 h., vêpres.

Feuilleton de LA LIBERTÉ

John le Conquérant

PAR PAUL VAUTIER

I

Le fracas d'une charrette à bras, roulant dans la cour de l'hôtel de la Planquette, fit vibrer les ustensiles de cuisine suspendus aux murs de la cuisine où les Leduc achevaient leur repas du soir.

Presque aussitôt, Hector, le domestique, parut à la porte :

— Madame, s'écria-t-il avec effarement, je vous apporte des colis de la gare... J'en ai plein ma voiture et je ne pourrai jamais les monter tout seul... Il y a bien trois voyages à faire... Il faudrait qu'on m'aide !

— Francine, éclaire-moi, dit la patronne en se levant de table.

A la clarté de la lanterne de roulier que soulevait sa fille, Mme Leduc jeta un coup d'œil sur les bagages, ces bagages un peu mystérieux d'après lesquels Mme Francine s'ingéniait à se faire une idée des voyageurs dont ils annonçaient la venue. C'était trois grandes malles plates dites de paquebot, aux angles garnis de cuivre, en toile havane bariolée d'étiquettes d'hôtels, puis un faisceau

de cannes, parapluies et accessoires divers enveloppés dans un plaid écossais.

Mais ce sont des Anglais ! fit la jeune fille : ils ont toujours trente-six bagages avec eux... Regarde les étiquettes : Enregistrés... Charing-Cross...

— Pourtant, objecta sa mère, je vois là : Sorrento... Hôtel Tyrol... Chamoni... — Tiens, il y a un nom : M. John Marlow. Je te le disais, c'est un Anglais !

— Oui, c'est un Anglais, confirma le domestique, je le savais bien.

Et Mme Leduc : « Tu ne pouvais pas le dire plus tôt ! Ah ! bien, merci, un Anglais !... Nous avons bien besoin de lui ! Il va lui falloir des plats impossibles à ce monsieur, une table séparée pour lui tout seul, cinq personnes pour le servir ! A l'heure qu'il est surtout, ça ne peut pas mieux tomber !... Comment sais-tu que c'est un Anglais ?... L'as-tu vu ?... Vient-il ? Qu'est-ce qu'il t'a dit, enfin ?

— C'est un grand jeune homme qui parlait comme ça : « C'est vous le gargonnet du Hôtel de la Planquette ? — Alors, voyant que j'avais affaire à un Anglais, lui je réponds : « Yes !... — Vous parlez anglais ? — Je lui fais : « No. — No, anglaise ! Vous portez à l'hôtel toutes ces bagages à moi exactement, garçonne ! Je vais direct ! » C'est tout ce qu'il m'a dit.

Attire par ce baragouin, dont la reproduction sans doute assez fidèle faisait rire sa fille, Leduc s'était approché d'elle et, par-dessus son épaule, exami-

nait les bagages à son tour. En hôtelier habitué à ne recevoir le plus souvent que des paysans et des commis-voyageurs, il ne cachait pas sa surprise :

— Comment se fait-il qu'il descende ici, puisqu'il veut aller à l'hôtel d'Albion... C'est étonnant.

— Quand je lui ai répondu « Yes ! » il m'a dit : « Vous parlez anglaise ! » Alors... — C'est bon, dit la patronne, rentre ta voiture sous le hangar et attelle le cabriolet du monsieur qui est à côté.

Allons, « mouve-toi » un peu !

Puis, entrant dans la grande salle où, sous une tente de chevreuil en écusson, un représentant de commerce écrivait sa correspondance, Mme Leduc déclara à son mari :

— D'après ce que raconte Hector, il ne paraît pas causer aussi facilement que le grand roux qui était venu huit jours ici, il y a deux ans... Mais Francine va pouvoir lui parler anglais, c'est son affaire.

— Moi, s'écria la jeune fille, en reprenant la lanterne sur une tablette, tu sais bien que j'ai tout oublié. Je t'assure que je n'en sais plus un mot.

— Essaye toujours. Tu retrouveras les mots petit à petit. Pourquoi n'essayerais-tu pas ? Je me demande à quoi ça nous a servi de le mettre en pension jusqu'à dix-sept ans !

— Va, si je savais moi, appuya le père, je ne me ferai pas prier. Quoi qu'il en soit, je descends toujours à la cave chercher du vin.

Il parlait encore quand la porte s'ouvrit brusquement, et un jeune homme rasé, coiffé d'une calotte de voyage, fit son entrée dans la salle, ayant sur le bras un caoutchouc beige et à la main une valise. De l'une des poches de son ample blouse de drap vert, à martingale et à plis, le haut d'un guide rouge dépassait. C'était un de ces beaux spécimens de l'homme moderne, rompu aux sports, dont la sveltesse hardie de comédien et la carrure musclée de gladiateur en imposent aux autres hommes et qui, pour la plus grande renommée de la race britannique, vont et viennent à travers le monde.

Le représentant de commerce s'en était allé et le patronne de l'hôtel, en relevant un coin de son tablier, s'avancé vers le nouveau venu :

— C'était bien ici le Hôtel de la Planquette ? demanda l'Anglais, syllabe par syllabe et d'une voix gutturale.

La conviction qu'avait Mme Leduc de ne pouvoir rien comprendre à ce langage l'empêchait d'en saisir le sens précis. Se tournant alors vers sa fille, dissimulée derrière les rideaux d'étamine rouge de la cuisine : « Je ne comprends pas, fit-elle, mais cause-lui ! »

Puis, haussant les épaules et reprenant son sang-froid devant l'étranger patient.

— Oui, dit la patronne, à tout hasard.

Surtout, c'était bien ici un hôtel français comme il n'y avait pas d'Anglais dedans ?

— Oui, Monsieur... c'est ici un hôtel français et il n'y a pas d'Anglais.

— Well, répondit gravement le jeune homme, alors c'est bien le hôtel je voulais. Et cherchant des yeux un porte-manteau qui se trouvait à l'autre bout de la salle, il alla y suspendre son caoutchouc et sa coiffure, puis il remit sa valise entre les mains de la patronne, en lui posant ces questions :

Monsieur Pierre Hardy et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de si nombreuses marques de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Cabinet dentaire
B. PÉGAITAZ
BULLE
 Consultations tous les jours; le vendredi après midi, à BROU.

VOYAGEURS OU CO-PORTEURS
 On demande, dans chacune des localités principales de la Suisse romande, personnes actives, munies de la patente voulue pour la vente au public de une ou deux gravures d'actualité d'un caractère artistique. Placement assuré dans les milieux civils et militaires.
 4916
 Ecrire sous C 14334 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

JEUNE FILLE
 connaissant tous les travaux du ménage, demande place dans bonne famille catholique.
 Ecrire sous H 5026 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Taux avantageux
 Nous payons en compte courant à 5/4 0/0, par obligations 5 0/0. — Banque commerciale et agricole, 210, rue de la Préfecture à Fribourg (anciens bureaux de la Banque Vogel). 4931

Le Savon au lait de Lis Bergmann
 Marque: Sans Teneur, soyeux le teint, nettoie le visage et prévient toutes les impuretés de la peau.
 Remarquez attentivement 30 ans de succès. La pièce 60 Cts.

La Crème au lait de Lis Decker
 soigneusement filtrée, pour tous visages et toutes les peaux à 60 Cts.

L. Bourgnon & Gottrau, ph. M. Guon, pharm.
 M. Lapp, pharm.
 M. Musy, pharm.
 Wailleret, pharm.
 J.-A. Meyer & Bruder, basar Henri Nordmann, succ. Frib. Ad Klein, colf., Grand'Rue, 9 P. Zarkindin, colf., Fribourg. A. Strehel, pharm., Bulle. G. Bullet, pharm., Estavayer. Edm. Martinet, pharm., Oron. Léon Robadey, ph., Romont. E. Jambé, pharm., Châtel-St-Denis.

A LOUER
 1 logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau, gaz et électricité.
 S'adresser: Bureau Hogg-Mons, Avenue du Midi, 17.

SAVON HYGIS
 de C. IRMONT & E. FOUET à Genève
 composé selon la formule du Dr Kreis, spécialiste pour les maladies de la peau. Débarasse la peau de toute impureté et la rend lisse et nette.
 La «REME HYGIS» employée en même temps que la «POUDRE HYGIS» donne au teint fraîcheur et beauté.
 En vente dans tous les magasins de coiffeurs, parfumeurs et pharmacies.

Dimanche 20 décembre
DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI
 à l'auberge de Granges-Paccot
INVITATION CORDIALE
 H 5116 F 4926 Le tenancier.

MODELE
SI VOUS TOUSSEZ prenez les véritables **BONBONS** des **BOURGEOIS DE SAPHIN**
 Méfiez-vous des imitations. **EXIGEZ LE NOM** 20 ANS DE SUCCES
LAURENT ET ROUSSIER
Henri Rossier, Lausanne

Photographie A. LENZI, Château-d'Éx
 Le plus joli cadeau, le meilleur marché, est une bonne photographie et surtout pour nos soldats à la frontière.
 Se recommander à sa bonne clientèle de la Gruyère. 4850

Fabrique de draps, Entlebuch, BIRER, ZEMP & Co
 Exposition nationale Bern 1914: Médaille d'or collective. Nous portons à la connaissance de notre honorable clientèle ainsi qu'au public en général que, malgré l'état de guerre actuel, nous maintenons comme d'habitude notre fabrication et nous recommandons pour la livraison, en n'importe quelle quantité, de belles et solides étoffes laine et laine pure, pour vêtements d'hommes et de dames, couvertures de lits et de chevaux, laine à tricoter. En envoyant de la laine de monton ou lainages (déchets de draps de laine ou de tricots), prix considérablement réduits. Echant. et prix courr. franco à disposition. Adresse suffisante: Tuchfabrik Entlebuch.

On demande comme concierge
 familier catholique, homme connaissant un peu le jardinage et femme cuisinière. Sérénité et références exigées.
 Offres par écrit, sous pli cacheté, à Haasenstein & Vogler, Fribourg.

Bon domestique
 connaissant les travaux de la campagne et de la vigne et sachant tricotier, est demandé tout de suite ou pour date à convenir, chez M. Emile Viseant, propriétaire, à Bangy-Clarens (Vaud). H 4170 M 4933

Putz-Gorge
 Le meilleur Bonbon contre la toux et les maux de gorge.
 Demandez partout nos PUTZ-GORGE.
Klameth & Co, Berne

PENDANT la GUERRE...
 profités des avantages que nous offrons en vue d'occuper tous nos ouvriers. Vous pouvez posséder une montre IMPATIBLE, ROBUSTE, EXACTE en l'orme et élégante boîte nickel blanc; garnie 5 ans sur facture; accompagnée d'une belle chaîne nickel pour le prix de 15 FRANCS SEULEMENT

De plus, cette montre peut être payée en 4 fois: A compte 6 fr. 15, le mois 3 fr. 50, le 2^e mois 3 fr. 50, le 3^e mois 3 fr. 50, le 4^e mois 3 fr. 50. Demandez catalogue (15 ct. gratis, franco. Adressez-vous directement, aux fabricants GUY-ROBERT & Co LA CHAUX-DE-FONDS

OIES
 J'offre jusqu'à l'épuisement du stock

Oies engraisées
 italiennes, 1^{re}, fraîches, à Fr. 1.80 la kg. **Dinaron**; à Fr. 2.50 la kg. **Chappois**; à Fr. 2.80 la kg. **Canard**; à Fr. 2.50 la kg., franco lieu de destination.
Emilio Paracchini
 Imp. de volaille, Locarno.

Une nourriture savoureuse et bon marché peut être obtenue par l'emploi de l'Arôme Maggi.
Hôtel SPITZFLUH AU LAC NOIR
Dîner d'ouverture
 Dimanche 27 décembre

Si le temps est favorable, le lac sera aménagé en patinoire. Service d'automobile au prix réduit de 6 fr. aller et retour. Départs de Fribourg, le samedi soir, à 6 heures. Le dimanche matin, à 9 h. 20 et à 11 heures. Départ du Lac Noir, le dimanche soir, à 4 heures et à 8 heures. Le lundi matin, à 7 heures. H 5425 F 4930

La Banque Populaire de la Gruyère
 Avenue de la Gare, à BULLE
 PAIE POUR DÉPÔTS
 Sur obligations à 3 ans de terme (titres nominatifs ou au porteur) 5 0/0
 En Caisse d'épargne (versements depuis 1 fr.) 4 1/4 0/0
 En compte courant à vue 4 0/0

Malgré la situation actuelle
 notre maison livre contre remboursement, tous ses articles, sans augmentation de prix. Chaque montre est garantie 2 ans sur facture.
 N° 305. Remontoir ancre, boîte métal frappé II^e qual. Fr. 7.50 II^e qual. 6.50
 N° 306. Remontoir ancre, 15 rubis, forte boîte argent, gravée, riche, cuv. arg., mouvement de 1^{re} qual. 23.50
 N° 307. Pour militaires, montre-bracelet cuir, boîte arg., bon mouv. cyl., 10 rub. 13.50
 N° 308. Remontoir argent, cuv. arg., excellent mouv. cyl., 10 rubis, pour dames 15.— II^e qual. 12.50
 Jusqu'en Noël-in, il sera joint, gratis, un joli calendrier à chaque envoi.
Mirador WATCH, La Chaux-de-Fonds IV

CRÉDIT GRUYÉRIEN, à BULLE
 Capital: Fr. 1,000,000.—
 Nous recevons actuellement des dépôts à terme aux conditions suivantes:
 à 1 an 4 1/4 0/0
 à 3 ans 5 0/0
 Titres nominatifs ou au porteur
 Les dépôts en comptes courants et caisse d'épargne, de toute nature, sont reçus aux meilleures conditions.
 Correspondant officiel pour la place de Bulle de la Banque Nationale Suisse, compte N° II. 543.
 Comptes de chèques et virements postaux N° II. 543.
 Bulle, le 19 décembre 1914. H 1973 B 4932

PENDANT LA GUERRE, 10 % de RABAIS, en envoyant cette annonce immédiatement
 Avant de faire vos achats pour les fêtes, comparez les prix et qualités de la fabrique C. WOLTER-MORI, à La Chaux-de-Fonds, car aucune concurrence ne peut vous servir aussi avantageusement.

ETRENNES UTILES ET PRATIQUES
 grâce aux prix extra bon marché.

N° 201. Remontoir ancre, boîte solide, métal blanc ou acier oxydé, 1^{re} qual. Fr. 5.50 II^e qual. 4.75
 N° 207. Remontoir ancre, boîte solide, métal blanc ou acier oxydé. Qualité supérieure, avec secondes. Fr. 7.50
 N° 107. Remontoir ancre de précision, mouvement soigné, 15 rubis, boîte métal blanc ou acier oxydé. 1^{re} qual. Fr. 17.50. II^e qual. Fr. 15.— III^e qual. Fr. 12.50.
 N° 204. Remontoir cylindre, boîte argent galvanée, cuvette métal, bon mouvement, 6 rubis 1^{re} qual. Fr. 12.50. II^e qual. Fr. 10.25.
 N° 209. Remontoir cylindre, boîte argent galvanée, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis. 1^{re} qual. Fr. 17.50 II^e qual. 15.—
 N° 202. Remontoir cylindre, boîte métal blanc ou acier oxydé. II^e qual. Fr. 10.50
 N° 203. Remontoir cylindre, boîte métal blanc ou acier oxydé. II^e qual. Fr. 6.50
 N° 202. Remontoir cylindre, boîte argent galvanée, cuvette argent galvanée, Fr. 8.50
 N° 215. Remontoir cylindre, boîte argent galvanée, bon mouvement 6 rubis. Fr. 12.50
 N° 215. Remontoir cylindre, boîte argent galvanée, cuvette argent, très bon mouvement 8 rubis. Fr. 15.50
 N° 214. Remontoir cylindre, boîte argent galvanée, extra forte, cuvette argent, mouvement de 1^{re} qualité, 10 rubis. Fr. 17.50
 N° 303. Réveil de précision «Wolter-Mori», haut. 19 cm, boîte nickelée, sonnerie extra forte par 4 cloches. Fr. 5.50
 N° 244. Réveil Baby extra, haut. 20 cm., avec une seule cloche. Fr. 3.25
 N° 350. Ferme hermétiquement, le meilleur et le plus sûr des réveils actuels. Fr. 4.—
 Chaque modèle avec cadran lumineux, en plus 30 cent.
 N° 600. Régulateur suisse, hauteur 110 cm., larg. 39 cm., en noyer mat avec parties polies et glaces latérales, ornement supérieur avec la croix fédérale et Guillaume Tell, balancier «Helvetia». mouvement ressort marchant 15 jours, avec sonnerie cathédrale; construction très élégante. Fr. 27.50
 N° 635. Régulateur suisse, même modèle, haut. 90 cm. larg. 36 cm. Fr. 23.50
 N° 500. Régulateur, haut. 80 cm. cabinet en noyer mat, avec parties polies et glaces latérales, mouvement ressort marchant 15 jours, avec superbe sonnerie. Fr. 15.90

Banque Cantonale fribourgeoise
CAISSE D'ÉPARGNE
 Les carnets d'épargne de notre établissement peuvent être présentés dès aujourd'hui à nos guichets pour inscription des intérêts de l'année 1914. Ceux-ci peuvent être touchés immédiatement; les intérêts non retirés seront ajoutés au capital pour devenir, à leur tour, productifs d'intérêts.
 Fribourg, le 15 décembre 1914.
LA DIRECTION.

MISES DE BÉTAIL
 Pour cause de cessation de bail, le sousigné exposera en mises publiques, le samedi 21 décembre, à 10 h. heures du matin, devant l'auberge de Misery, son bétail, savoir: 5 vaches portantes, ainsi que 2 taures portantes et une truie portante. 4859-1668
 L'exposant: Monney.

Seulement pendant 5 jours
 De lundi à samedi le 26
500 couvertures de lit en piqué blanc et couleur toutes dimensions!
 Valeur réelle de 8 à 12 fr.
 Au choix **5 francs** AUX **VRAIES OCCASIONS**
 Rue de Lausanne, 55, Fribourg

Buffet de la Gare, Cottens
 Nous avons l'avantage d'aviser l'honorable clientèle que nous continuons, comme par le passé, à desservir ledit buffet.
 Se recommandant.
 H 5142 F 4936-1694 **B. Schacher-Raus.**

La machine à coudre pour enfants
PAFF
 n'est pas un jouet, mais fournit de jolis ouvrages utiles.
E. Wassmer
FRIBOURG

Choisissez et commandez vos
Cartes de visite
 à l'Imprimerie Saint-Paul
 38, AVENUE DE PÉROLLES
 Fribourg

MAISON D'ALIMENTATION
 d'ancienne renommée, affaire de 1^{er} ordre, est à remettre, à Lausanne, Comptoir immobilier et commercial, rue Neuve, 1, à Lausanne.

MONTRES INNOVATION
 Vente directe du fabricant au consommateur
 Fr. 18.— à l'essai
 Fr. 19.50 à terme
 5 ans de garantie
 5 mois de crédit
 5 jours à l'essai
 Montre nickel, par métré à l'essai, bracelet interchangeable, cuvette nickel, remontoir échappement genre 6 rubis, ressort lauréat.
 Adapto Fr. 5 Par mois Fr. 3
 Prenez vos grands avantages de notre système de vente innovateur. Fondée en 1883. Réglage de précision. Plus de 12,000 montres «Innovation» en usage. Nombreuses lettres de félicitations.
 Demandez nos catalogues gratis et franco. Avez les honneurs et les plus beaux cadeaux de l'actualité, revêtus et bijouterie. Indiquez le nom de journal.
A. MATTHEY-JAQUET
 Fabricant «Innovation» La Chaux-de-Fonds
 Maison de confiance et de vieille renommée. Fondée en 1863. La première du genre en Suisse. Toujours l'élite, jamais égale.

Sierra PENSION BEAU-SITE (Valais)
 Maison exc. p. ensoleillée. Prix très modérés. Cuisine soignée et abondante.
 H 34546 L 4849
 Arrangements pour séjour prolongé.
M^{lle} FARDEL.

INDUSTRIE NATIONALE
 Lessive grasse, concentrée d'ancienne réputation.
PECLARD, frères
YVERDON
 Donno au linge une blancheur éclatante sans l'altérer.
EN VENTE PARTOUT

Le jour de Noël
DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI
 au Restaurant de Bonnefontaine
 Invitation cordiale. Le tenancier.

Tél. 5.77
Blanc, Michaud & Co, Fribourg
 3, Place de la Gare, 3

CHAUFFAGE CENTRAL
Transformations Réparations
 Tél. 5.77 Tél. 5.77

Vente aux enchères publiques de bétail et chédail
 L'office des faillites de la Veveyse procédera, **mercredi 23 décembre prochain**, à 10 h. du matin, au domicile de Jules Gremaud, fermier de l'abbaye de Sales, à Oranges (Veveyse), à la vente du bétail et chédail appartenant à la masse en faillite de ce dernier et comprenant:
 1. Bétail: 3 vaches, 4 génisses portantes, 1 veau, 2 chevaux.
 2. Chédail: Fanchouze, heros, charue, chars de campagne, instruments agricoles, colliers, couvertures de chevaux, etc., etc., ainsi qu'une grande quantité de foin et regain à consommer sur place ou à distraire.
 Le paiement aura lieu au comptant et il ne sera fait qu'un tour de mis.
 H 5100 F 4908
 Châtel Saint-Denis, le 15 décembre 1914.
 Le préposé: **G. BONJOUR.**

Nous recommandons au public la
Location de coffrets d'acier
 pour la garde de titres, objets précieux, argenteries, documents, etc.
 Nous acceptons aussi la garde de paquets, papiers, manilles, cassettes, plis, etc., fermés ou cachetés.
 Tarif très réduit. — Discrétion absolue
Banque Populaire Suisse, Fribourg.

Banque Cantonale friburgeoise

Nous recevons des dépôts sur

Carnets d'épargne 4 1/4 %

Dépôts à partir de 50 centimes; intérêt calculé dès le jour du dépôt.

Livrets gratuits.

Les carnets d'épargne de notre Banque sont gardés gratuitement. — Les versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques postaux N° 114.

Des coffrets d'épargne seront remis gratuitement à toute personne faisant un nouveau dépôt minimum de 3 francs, ainsi qu'à tout détenteur d'un ancien carnet.

FRIBOURG; Près de la Poste

Agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL

Bureau de placement officiel et gratuit pour les hommes
FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 12

Ouvert : le matin, de 8 h. à midi X; le soir, de 3 à 6 h.

On demande : 1 charretier, 1 cordonnier, 3 domestiques dont 1 sachant traire, 1 ferblantier, 2 fromagers dont 1 pour pâtes molles, 1 maréchal-fermier, 1 menuisier (jeune), 1 monteur électricien, 1 tonnelier, 1 coiffeur (pour France), 1 vacher.

Pour Noël : 2 charretiers de campagne, 24 domestiques (17 sachant traire), 10 vachers.

On demande place : 4 boulangers, 8 charretiers (4 p. la camp.), 3 charbons, 3 charpentiers, 2 chaudronniers, 3 chauffeurs (chauffage central), 1 chef de culture, 2 cochers, 1 comptable, 6 commis de bureau, 4 cordonniers, 1 couvreur, 12 domestiques de campagne, 3 domestiques de maison, 4 fromagers et aides, 3 magasiniers, 5 maçons, 2 maîtres domestiques, 75 manoeuvres et terrassiers, 1 maréchal, 5 mécaniciens, 10 menuisiers, 1 menuisier, 2 monteurs (chauffage), 4 peintres, 2 portiers, 4 scieurs, 2 serruriers, 1 tailleur, 5 vachers de chambre, 10 vachers.

Pour Noël : 14 charretiers de campagne, 15 domestiques dont 4 sachant traire, 11 vachers.

Le Bureau central des apprentissages, Chancellerie, N° 21

Apprentis demandés : 3 boulangers, 1 charcutier, 1 charbon, 1 apprenti maréchal, 1 sellier, 1 tailleur.

Apprentis demandant place : 2 boulangers, 1 charbon, 1 cordonnier, 2 employés de commerce, 5 mécaniciens.

Bureau de placement officiel et gratuit pour les femmes
Rue de l'Hôpital, 11.

On demande : 1 femme de chambre, 3 filles à tout faire, 10 servantes de campagne, 1 couturière.

On demande place : 10 aides de ménage, 5 bonnes d'enfants, 5 bonnes supérieures, 5 in-titucées, 3 cuisinières, 4 femmes de chambre, 10 filles à tout faire, 4 filles de salle, 3 filles de cuisine, 6 filles d'office, 4 sommelières, 2 demoiselles de bureau, 2 filles de magasin, 2 servantes de cure, 5 servantes de campagne, 2 tailleuses, 1 modiste, 10 lessiveuses récurées, 3 repasseuses, 4 couturières et lingères, 12 personnes travaillant à l'heure.

CHAUFFAGE

Pour toutes vos réparations ou transformations à votre chauffage central, adressez-vous à la CALORIE, rue du Tir, 12, Fribourg.

H 4780 F 4626

Vente directe de la Fabrique au particulier

Montres de précision

SELECTION

Au comptant :
Fr. 23. —
A terme :
Fr. 26. —
en forte boîte argent, cuvette intérieure argent, excellent mouvement, avec 15 rubis, spiral Breguet, balancier compensé, 1^{re} qualité, au comptant, Fr. 23. —; à terme, Fr. 26. —
N° 3016. La même en savonnette, au comptant, Fr. 20. —; à terme Fr. 24. —.

Payables

5 fr. par mois

Grand choix de montres pour Messieurs et Dames

GRANDE VARIÉTÉ de montres-bracelets.

Prix sans concurrence.

Choix sans égal.

Catalogue illustré gratis & franco

Comptoir National d'Horlogerie, rue de la Paix, 87
LA CHAUX-DE-FONDS

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FERT Anselme MURITH, succ.

Genève Téléphone 121

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer de nuit

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de Fribourg :

BULLE, M. Joseph BAUDERE, ébéniste

CHÂTEL-ST-DENIS, M. Emile SCHRÖTER.

ROMONT, M. Charles CLÉMENT, ébéniste.

ESTAVAYER-LE-LAC, MM. DIETRICH, frères, ébénistes.

FRIBOURG

COMBUSTIBLES

A MENOUD & SIEBER

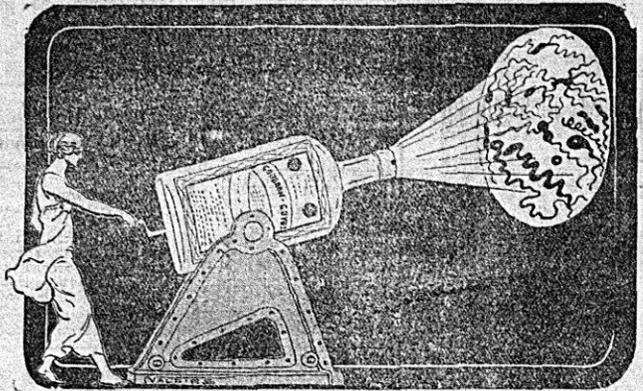
FRIBOURG

BOUILLES, COQUES, ANTHRACITES

BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS

BOIS DE CHAUFFAGE COUPE & NON COUPE.

L'ARTILLERIE DE L'HYGIÈNE



De même que le canon tue les ennemis de la Patrie, de même le **GOUDRON-GUYOT** tue les mauvais microbes, qui sont **LES ENNEMIS DE NOTRE SANTÉ** et même de notre vie.

Chacun sait que les microbes sont cause de presque toutes les grandes maladies. Le **Goudron-Guyot** tue la plupart de ces microbes. Aussi le meilleur moyen de se préserver des maladies épidémiques est de prendre à ses repas du **Goudron-Guyot**. C'est que le Goudron est un antiseptique au premier chef; et en tuant les microbes nuisibles, il nous préserve et nous guérit de beaucoup de maladies. Mais il est tout particulièrement recommandé contre les maladies des bronches et de la poitrine.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître, en peu de temps, le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phthisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et a fortiori de

l'asthme et de la phthisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable **GOUDRON-GUYOT**. Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse : **Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris**.

Agence Générale pour la Suisse : **Maison G. Vinci, 8, Rue Gustave Revilleod, Genève**.

Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit.

La Maison G. Vinci, 8, rue Gustave Revilleod, à Genève, agence générale pour la Suisse de la Maison Frère de Paris, envoie à titre gracieux, et franco par la poste, un flacon échantillon de **Goudron-GUYOT** ou de **Capucine GUYOT**, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de **La Liberté**.

Dépôt en gros à Fribourg : **Pharmacie Bourguenicht & Gottron**.

CADEAU
Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
Montres de précision : « Omega » Longines, Zeolith
Paul MEYER
FRIBOURG, Avenue de la Gare
Achat d'or et d'argent

Maison spéciale pour Soieries et Velours

Riche assortiment des tissus les plus modernes pour manteaux, robes, blouses, toilettes de ville et de société

E. Jucker & Co, Berne
ci-devant Guido Kellenberg.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Une grande quantité de **FOURNEAUX TRANSPORTABLES** avec différentes productions de chaleur sont à vendre à très bas prix.

FOURNEAUX A GAZ de différentes grandeurs.

P. Zumbühl, Miséricorde, FRIBOURG

HASARD

J'ai pu acquérir à très bon compte, un grand stock de cigarettes possédant un goût et un arôme excellent, que j'offre, mais seulement jusqu'à épuisement, au prix exceptionnel de 60 cent. les 100 cigarettes assorties. Bonne occasion pour étrangers de Noël. Envoi cont. remboursement 4922

J. Golschmidt
Schweizerstrasse, 21, Zurich

A LOUER appartement meublé

de cinq belles chambres, cuisine et dépendances.
S'adr. sous chiffres H 4924 F, à Haastenstein & Vogler, Fribourg. 4728

Riz italien

5 kg. Fr. 3.60; 10 kg. Fr. 7. —
Oranges : 5 kg. Fr. 2.40. Citrons : 40 pièces Fr. 2.40, franco.

H 7444 O 4802
Pellandini & Co., Tavernes (Tessin).

LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Capital de dotation : Fr. 30,000,000. — Garantie de l'Etat
et ses agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Cousset, Estavayer, Morat, Romont et à Tavel émettent jusqu'à nouvel avis des

Obligations à 4 3/4 %

au porteur ou nominatives, à 3-5 ans, avec coupons d'intérêts semestriels ou annuels, payables sans frais, auprès de toutes les banques cantonales suisses. — Les versements peuvent être faits, sans frais, sur notre compte chèques postaux N° 49 11 a, auprès de tous les bureaux de poste en Suisse.

L'ALMANACH CATHOLIQUE DE LA SUISSE FRANÇAISE

pour 1915

Prix : 30 cent.; franco, 35 cent.

En vente à la Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas et à l'Imprimerie Saint-Paul, 38, Avenue de Pérolles, Fribourg et dans toutes les autres librairies.

Volaille

extra, 1^{er} choix, très fraîche
A l'occasion de Noël et Nouvel-An, je me permets de vous offrir :

Dindons	Fr. 2.50 kg.
Dindes	» 2.70 »
Oies	» 1.90 »
Canards	» 2.50 »
Chapons	» 3. — »
Poulardes de Bresse	» 3.10 »
franco Lugano, contre rembourse.	

A. Herzing & Co, Lugano, 4801 1679

MAGASIN SPÉCIAL DE Tableaux, Glaces, Gravures Encadrements

E. IHRINGER-BRULHART
7, rue de Romont, 7, FRIBOURG

Grand assortiment de cadres de photographies, cadres ovales, sculptés, etc. Collection variée de planches artistiques non encadrées. Choix immense de baguettes d'encadrement. Dernières nouveautés.

ATELIER DE RELIURE. — PAPETERIE FINE
Cadeaux de fin d'année

A LOUER

dans le centre de la ville, un magasin, bien situé, 2 vitrines.
S'adresser à **RYSER et THALMANN, 2, rue de Romont, 4692**

A LOUER

à la Grand'otaîne, des locaux spacieux, neufs, pouvant servir de magasin ou d'atelier avec logement. L'intérieur sera aménagé au gré des amateurs. Entrée au 25 janvier 1915 ou à toute autre époque à convenir. Pour renseignements, s'adresser à **E. Herzing, architecte, Richemont, N° 3, 3856**

Lampes de poche Electriques

Batteries de rechange
Revolvers
Munitions
E. WASSMER
Fribourg
A CÔTÉ DE SAINT-NICOLAS

Lait à remettre

A remettre, dans le centre de la Gruyère, une laiterie pour l'année 1915. Production annuelle environ 300,000 litres. On exige de bonnes références.
S'adresser à **L. Pugin, marchand de fromages, à Risz, qui renseignera. 4914**

Lait à remettre

A remettre, dans le centre de la Gruyère, une laiterie pour l'année 1915. Production annuelle environ 300,000 litres. On exige de bonnes références.
S'adresser à **L. Pugin, marchand de fromages, à Risz, qui renseignera. 4914**

Le préposé : **G. BONJOUR**.

VENTE D'USTENSILES de LAITERIE

L'office des faillites de la Veveyse vendra, **lundi 21 décembre prochain**, à 1 heure de l'après-midi, à la laiterie de Corcelles-sur-Anaens, une quantité d'ustensiles de laiterie comprenant notamment : baratte baquets en fer, mitres, seilles, mesure, poches, cercles à fromages, centrifuge neuve complète, bascule, pots, toiles à fromage thermomètre, poids, boîtes, etc., etc., ainsi qu'un chat complet. Paiement au comptant. H 1069 F 4890

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Garantie des déposants : Le capital versé et les réserves s'élevant à 80 millions.

Nous recevons toujours des fonds sur
Carnets d'épargne

productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt. Sur désir, nous délivrons des coffrets d'épargne.
Taux 4 1/4 % — Livrets gratuits.

Dépôts à partir de 50 centimes

Des versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste suisses sur notre compte de chèques postaux N° 135, en indiquant le numéro du livret. (L'adresse exacte s'il s'agit de nouveaux déposants.)

FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre.
Agences : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont, Villargivod, Le Moutier.

Morgan et Co, Lugano.